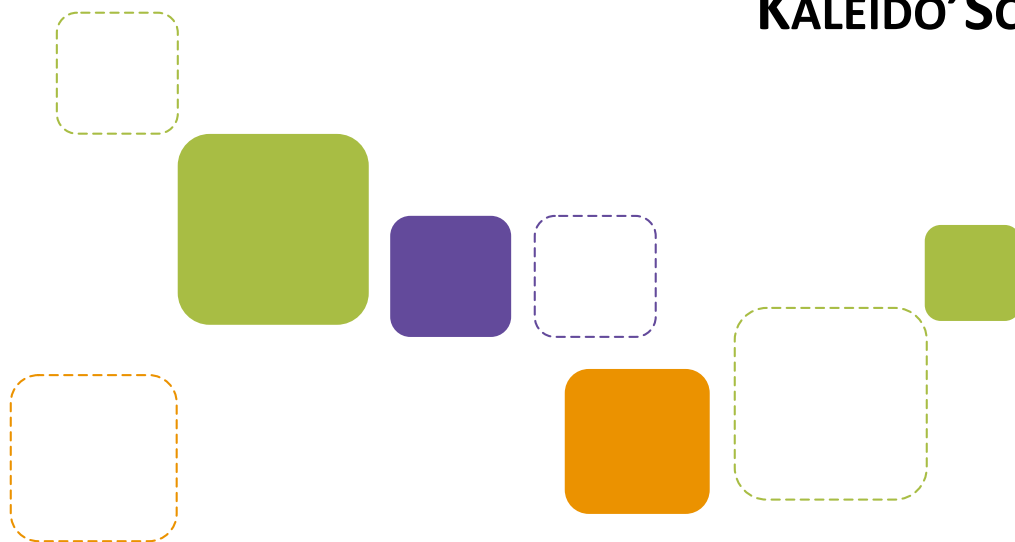


LA MOBILITE EUROPEENNE POUR LES JEUNES EN DEUX SEVRES (MEJI 79)

RAPPORT D'EVALUATION

KALEIDO'SCOP



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°376 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



MEJI

LA MOBILITE EUROPEENNE EN DEUX SEVRES POUR LES JEUNES EN INSERTION - MEJI 79 -

Projet n° AP1_A4_P2_376

Expérimentateur :

FJT ESCALE

Rachel Helvadjian

Evaluateur :

Kaléido'Scop

- Sylvain Abrial, évaluateur
- Nathalie Brenac, évaluatrice
- Paul Hallé, évaluateur
- Clément Dupuis, coordinateur de l'évaluation

Durée d'expérimentation :

1^{er} octobre 2009 – 31 décembre 2011

Date de remise du rapport d'évaluation :



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

Le projet MEJI « La mobilité européenne pour les jeunes en deux sèvres » a été porté par le pôle Europe de l'ESCALE, Foyer de Jeunes Travailleurs basé à Niort. Pour l'Escale, l'expérimentation a été un levier symbolique et financier d'une démarche expérimentale, visant à mettre les dispositifs de mobilité « Leonardo » et « Service Volontaire Européen » à la portée de nouveaux publics. L'expérimentation a structuré une assise territoriale en multipliant les relais et les points d'accès à la mobilité internationale. 221 jeunes ont été orientés par une structure partenaire vers l'Escale. 50 sont effectivement partis en stage ou en volontariat à l'étranger.

Impulsant l'association de savoir-faire (insertion, soutien au handicap, action sociale, politique de développement local, mobilité internationale,...) autour d'un parcours d'accompagnement à la mobilité internationale, le projet s'est démarqué par une démarche de coopération interinstitutionnelle et « trans-métiers ».

L'Escale a animé le groupe de travail en charge de suivre l'évolution de l'expérimentation et a été le principal représentant du projet à l'extérieur. Ce groupe n'a cessé de s'élargir et de se diversifier au fil de la mise en œuvre du projet. L'Escale est pour autant resté l'unique opérateur de mobilité. Ce rôle, accolé aux compétences d'animation et de coordination du réseau, a façonné l'ensemble du projet.

L'expérimentation de l'Escale s'est inscrite dans la continuité de partenariats existants, avec des acteurs déjà reliés de manière informelle autour de la problématique de la mobilité internationale. L'expérimentation a permis de formaliser l'existant tout en impliquant de nouvelles structures et une plus grande diversité de professionnels et de publics. La qualité commune des partenaires est d'être tous en contact direct avec les publics visés ; ils constituaient des relais et traducteurs de la mobilité internationale dans leurs champs d'action et auprès de leurs publics.

La construction d'un commun au sein du partenariat est passée par la construction d'un parcours d'accompagnement du jeune. De l'identification des besoins du potentiel bénéficiaire à l'accompagnement au retour en passant par la recherche d'un projet à l'étranger, l'Escale a coordonné le croisement des regards sur le bénéficiaire. Il a été rendu possible aussi par la proximité géographique et de valeurs entre partenaires. Ce mode de travail – loin d'une massification de la mobilité – a permis de considérer les situations et potentiels bénéficiaires au cas par cas, au plus proche des besoins analysés. Au final, l'expérimentation a induit des transferts de compétences et fait émerger des hybridités – encore hésitantes - entre les différentes problématiques et approches de l'accompagnement.

Le public touché est le reflet de l'association de structures diverses. La diversité des profils de publics touchés ne se reflète que très partiellement dans le niveau de formation. Pour autant nous constatons que parmi l'ensemble du public touché les personnes qualifiées de niveaux 4 (bac) constituent le groupe le plus important, tant parmi les informés (32,8%) que parmi les bénéficiaires finaux d'une mobilité. Il nous paraît intéressant à noter que le niveau 5bis passe de 22,8% parmi les informés à 26% parmi la population totale partie en mobilité. Nous attribuons l'adhésion de ce public à la nature des mobilités proposés et notamment les stages professionnels à l'étranger qui en constituent l'essentiel.

Au final, le pôle Europe de l'Escale a obtenu le label « Maison de l'Europe » à vocation départementale, formalisant un positionnement de lieu ressource qui aborde la dynamique européenne de manière plus globale¹. Cela a aussi formalisé un mode d'action et un territoire d'intervention dans la perspective de nouvelles coopérations tournées vers l'échelon régional, au delà de la seule mobilité internationale des jeunes.



¹ <http://www.maisons-europe.eu/>



I. L'EXPERIMENTATION

Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

L'Escale a rassemblé autour d'elle des partenaires issus des différents territoires du département, œuvrant exclusivement dans le champ de l'accompagnement des jeunes mais à partir d'approches et de publics différents, pour:

- L'augmentation du nombre de jeunes des Deux-Sèvres, éloigné des programmes européens, en expérience de mobilité internationale
- L'accès à un parcours de mobilité internationale individualisé et accompagné

L'idée de coordination reflète un mode de portage du projet faiblement institutionnalisé et ouvert sur les opportunités, notamment en termes de nouveaux partenariats. La coordination mise sur la diversité de ses acteurs et sur la complémentarité des compétences, autant en terme d'accompagnement des jeunes qu'en dispositifs de mobilité internationale.

Il s'agit de montrer qu'une organisation départementale de la mobilité pour les jeunes en fragilité peut être porteur de sens pour les publics et les professionnels. Un lieu où se croisent à la fois les professionnalités, les dispositifs de mobilité et les publics. En misant sur l'obtention du label « Maison de l'Europe »², l'Escale a pensé la pérennisation de la coordination départementale en amont de l'expérimentation.

II. OBJECTIFS ET MODALITES DE L'EVALUATION

1. Notre approche de l'évaluation

Une juste distance se construit par l'immersion et l'observation participante des différentes étapes du projet. Nous avons perçu que notre présence en tant qu'évaluateur a pu déplacer certains enjeux pour les porteurs de projet. L'évaluation a facilité la démarche d'intéressement³ du porteur de projet dans l'élargissement d'un réseau porteur de l'expérimentation. Elle a été utilisée comme une forme d'« effet miroir » ; ce travail aidait les nouveaux arrivants à mieux appréhender le dispositif : il facilitait ainsi une démarche d'affiliation. L'évaluation en tant que garant du label « expérimentation sociale » a donc pu jouer en faveur d'une reconnaissance positive de l'action en dehors de ce qu'elle a pu produire réellement. Comme dans un « laboratoire à ciel ouvert »⁴, l'évaluateur fait partie d'un « réseau socio-technique » par ses actes et outils. Il devient un porteur de l'innovation qu'il traduit en même temps dans un autre champ. Une innovation sociale ne pourra être déclarée comme telle avant d'être expérimentée. C'est seulement dans le processus de fabrication autour d'un réseau d'acteurs qu'elle prend sa forme définitive.

□

² <http://www.maisons-europe.eu/>

³ « Intéresser » c'est « se placer entre » et permet donc aux acteurs d'unir ce qui est séparé, de créer et de stabiliser un commun à partir des divergences (voir Michel Callon)

⁴ CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick), Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Le Seuil, Paris, 2001

2. Une démarche en poupées russes

Ensemble avec le porteur de projet, nous avons identifié et co-élaboré deux questions d'évaluation, qui ont constitué le point de départ de l'évaluation:

1- Dans quelle mesure la mise en place d'une coordination départementale interinstitutionnelle permet-elle d'augmenter la mobilité des "jeunes avec moins d'opportunités" ?

2- En quoi la mise en place d'une coordination départementale permet-elle de structurer une démarche qualité dans l'accompagnement individualisé des "jeunes avec moins d'opportunités", bénéficiant d'une expérience de mobilité ?

Dans le respect du protocole originel, nous avons mis en place des questionnaires en ligne pour les partenaires et pour les bénéficiaires (en amont et en aval de la mobilité), un outil de suivi extra-net et maintenu des moments semestriels d'immersion sur le terrain. Nous avons également mené des entretiens individuels et collectifs avec des jeunes partis.

Nous avons opéré par cycles de problématisation et de reproblématisation à travers l'analyse des données, les moments d'échange avec le porteur de projet, l'arrivée de nouveaux acteurs et l'émergence de nouveaux problèmes. Nous avons opté pour une restitution des résultats provisoires devant une trentaine d'acteurs de l'expérimentation. Ce rapport a été enrichi des débats nés lors de cette réunion.

3. Problématiques du projet MEJI

L'expérimentation repose avant tout sur un élargissement et une structuration des formes de coopération existantes entre l'Escale en tant qu'opérateur de mobilité et des professionnels de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes.

Notre problématique peut ainsi se décliner autour de quatre grands axes :

- Accessibilité des jeunes « en fragilité » à travers une démarche de coordination territoriale
- Le parcours renforcé : enchaînement et imbrication
- « Les artisans de la mobilité » : Un fonctionnement en mode projet non institutionnalisé
- Une définition et interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités »

III. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE : RESULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Les publics touchés par l'expérimentation

a) Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

221 jeunes sont considérés comme « entrés dans l'expérimentation ». Sur cette population, 50 individus sont partis à l'étranger avec un dispositif de mobilité proposé par l'Escale. Par ailleurs, 35 individus restent dans le circuit de l'accompagnement, informés à la fin 2011 et/ou en recherche d'un projet en ce moment. Sur les 50 jeunes partis en mobilité, 32% sont de niveau 4 et 26% de niveau 5bis, puis 24% de niveau 3. Au-delà du niveau de qualification, indicateur insuffisant, nous avons observé sur le terrain, une diversité de situations d'accompagnement et de profils de bénéficiaires. Au final, l'expérimentation a construit son public, fragmenté en sous-groupes et porteur de problématiques spécifiques.

b) Les biais de sélection opérés entre la population informée et la population partie

Nous nous sommes demandés si la probabilité d'aller jusqu'au bout de l'accompagnement (partir en mobilité) était plus ou moins grande en fonction du niveau de qualification du potentiel bénéficiaire. Nous avons croisé les six niveaux de qualification⁵ et les deux niveaux d'avancement dans le projet

□

⁵ Selon Niveaux de formation définis par l'Insee

expérimental (informés ou partis effectivement en mobilité). Nous avons aussi essayé de connaître les raisons de sortie de l'expérimentation, afin de vérifier si une partie des réponses nous renseigneraient sur la pertinence du travail de la coordination. Rien ne nous indique que parmi les jeunes partis en mobilité, il y aurait un potentiel d'échec plus important chez ceux faiblement qualifiés.

c) La population par type de mobilité proposée

Les mobilités proposées structurent le public de l'expérimentation. L'Escale a mobilisé pour ces jeunes les dispositifs européens de mobilité individuelle, avec lesquels elle travaille régulièrement : en majorité une offre de mobilité professionnelle (Leonardo) : 37 jeunes puis une mobilité d'engagement volontaire (SVE) : 13 jeunes. La majorité des mobilités vécues par les jeunes sont des mobilités longues (minimum 3 mois). Seules 19 mobilités « courtes » d'une durée de trois semaines à trois mois ont été proposées.

d) Un public du département et au-delà

Les jeunes partis en mobilité sont issus de l'ensemble du département, sans concentration plus forte sur les pôles urbains que sur les zones rurales, ce qui renvoie à un maillage territorial assez fin. Par ailleurs, plusieurs jeunes ont été envoyés vers la coordination par des structures des départements voisins.

2. La construction de la coordination départementale

a) L'historique de l'Escale comme « path dependency »⁶

Basée historiquement à Niort, l'Escale est avant tout un Foyer de Jeunes Travailleurs. En se dotant d'un service de mobilité européenne, elle agit au niveau national et international depuis 1996. Une activité qui l'a conduit à nouer des partenariats avec d'autres structures au local et à l'étranger et à activer différents programmes européens de mobilité internationale. Cet historique induit un positionnement comme opérateur de la mobilité internationale quasi exclusif sur les deux Sèvres et correspond au « chemin » emprunté par l'ESCALE, structurant l'expérimentation.

b) Construction d'un accès départemental à la mobilité

Le projet mise sur un accès à la mobilité internationale entre les mains d'un unique opérateur à Niort et sur des relais d'information et d'orientation vers la mobilité, sur le département. La couverture territoriale fonctionne par les structures partenaires diversifiées: Missions locales, Pôle emploi, CCAS, CIO, lycées, CART de Poitiers (régional). Le maillage territorial est discuté et planifié prioritairement en groupe de travail. Le département des Deux-Sèvres bénéficie donc aujourd'hui d'un réel dispositif d'accès à la mobilité, aux entrées diversifiées et identifiées. Ce dispositif d'accès à l'information a permis aux jeunes du département d'être orientés vers la mobilité par 34 relais « institutionnels » différents.

c) La mobilité comme dispositif de politique sociale

Nous avons cherché à identifier les logiques d'action et les principes justificateurs animant les acteurs. Trois types de logiques constituent notre modèle d'analyse⁷: une logique sociale, une logique politique et une logique économique, qui constituent trois manières de justifier la mobilité internationale des jeunes. Dans cette classification, le projet MEJI a su réunir les partenaires autour d'un positionnement hybride, fait d'une logique « politique » et « sociale » de la mobilité. « Politique » parce que MEJI a rassemblé autour de valeurs communes. « Social » parce que au-delà d'un simple outil d'insertion, c'est une expérience citoyenne qui est envisagée à travers la mobilité.

3. Des parcours d'accompagnement vers la mobilité

□

⁶ Tendence d'une pratique ou préférence traditionnelle ou passée à continuer même si de meilleures alternatives sont disponibles. « L'effet de sentier » signifie que l'héritage des institutions et des modes de comportement d'une société pré-existante est encore présent dans la plupart des sociétés.

⁷ construit sur le principe des « mondes » ou des « cités » tel que développé par BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, dans « De la justification. Les économies de la grandeur. Gallimard, 1991 », sans cependant recourir à leurs « mondes-types » (domestiques, marchand, industriel, civique, l'opinion, l'inspiration) afin de simplifier la lecture.

a) Le parcours d'accompagnement vers la mobilité internationale

Une fois orientés et informés par différentes portes, les jeunes arrivent à L'Escale. L'Escale cherche avec lui le meilleur dispositif de mobilité pour son projet, et travaille avec l'ensemble de ses partenaires internationaux pour ensuite déposer les dossiers auprès des institutions européennes. Le choix de mailler le territoire avant tout en relais d'information, tout en gardant au sein du dispositif de coordination un opérateur de mobilité unique s'est avéré pertinent. Il s'est traduit en un effet d'entonnoir à partir des relais d'information et d'orientation.

b) Des parcours à l'image du groupe de coordination

Le parcours s'est construit brique par brique, avec enchaînements et ajustements, au sein de la coordination, avec ses acteurs. Sa réactivité réside dans la mise en place de véritables parcours-types intégrés qui se déclinent en circuits multiples reliant les acteurs et jalonnant le parcours des publics. Au fur et à mesure de l'expérimentation et des réunions de groupe de travail, chacun s'approprie certains éléments de la spécialisation de l'autre sur le sens et les valeurs de la mobilité internationale au service de l'insertion. Le discours sur la mobilité est commun, convaincu et bien rodé car il s'est façonné au sein d'un espace partenarial où les pratiques se croisent et s'intègrent. Aussi, l'Escale considère ses partenaires internationaux comme partie prenante de l'expérimentation et du parcours de mobilité pour éviter tout effet de « boîte noire » une fois que le jeune est parti. La confiance et la connaissance du réseau de partenaires internationaux permettent de sécuriser la mobilité des plus fragiles en répondant de manière individualisée à tout type de demande ou « incident dans le parcours ».

Afin d'assurer la continuité du parcours de mobilité et de capitaliser l'expérience, la coordination a fait appel à un centre de bilan de compétences. Le travail avec ce partenaire, qui ressemble à une relation commanditaire - sous-traitant, n'a pas satisfait les membres de la coordination. Sans remettre en cause le professionnalisme de la structure, sont évoquées des « difficultés de coopération »⁸. Nous en concluons que, dans la logique partenariale et la recherche de continuité entre les acteurs, l'intervention d'un prestataire, moins « partie-prenante »⁹, moins présent dans la construction collective de sens, dans une relation moins construite au jeune, s'extrait de la dynamique expérimentale.

4. Dynamiques et effets leviers induits par la coordination départementale

a) Les effets de la coordination : coopérations et hybridation des compétences

L'Escale a placé au centre du dispositif la notion de compétences complémentaires entre partenaires, permettant de s'adapter à un public spécifique tout en restant généralistes. Il s'agit de pouvoir proposer un relais d'accompagnement pour le jeune, quel que soit son niveau d'entrée dans le parcours. Le groupe de travail rassemble ainsi de nombreuses compétences diversifiées pour différents types de publics fragilisés, afin d'améliorer l'accessibilité et l'adaptabilité des dispositifs de mobilité internationale à un public qui en était exclu. La problématique du parcours nous permet de saisir si la complémentarité entre les compétences s'exerce de manière fluide et cohérente. La recherche de continuité par les acteurs de la coordination dans le parcours du jeune et le regard croisé qu'ils portent sur chaque singularité des situations contribuent à construire la volonté de prendre en main sa mobilité comme un projet à part entière : les jeunes parlent de leur mobilité comme d'une expérience sociale, mais aussi des liens qu'ils ont créés/défaites avec leurs référents, avec l'équipe de l'Escale, avec les accompagnateurs sur place. Le passage « de main en main » n'a pas été relevé comme un « parcours du combattant » mais plutôt comme différentes étapes dans un parcours, au cours duquel ils sont plus enclins à apprécier tel ou tel moment d'accompagnement. La diversité des étapes du parcours, les différents interlocuteurs qui accompagnent le jeune sont perçus comme autant de pôles sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Les passages de relais se font au gré de ce que le jeune exprime comme besoin d'accompagnement.

□

⁸ Cité en entretien avec le groupe de travail et repris dans le compte-rendu d'exécution de l'Escale au 30-06-2011

⁹ à notre connaissance, pas de participation régulière aux réunions du groupe de travail mais des réunions spécifiques

L'information circule à tout moment et le jeune en est le principal détenteur. Il a l'occasion de transmettre ses besoins, ses demandes, ses apprentissages à différents interlocuteurs, dans des moments fixés, sans que cela ne devienne un parcours administratif obligé.

b) La production « artisanale » des mobilités

Travaillant essentiellement sur les programmes Leonardo et SVE, l'Escale dépose au coup par coup les dossiers en fonction des demandes en mobilité et du profil du jeune. Ce mode que nous qualifierons « d'artisanal » puisqu'il consiste à construire la mobilité en fonction d'un jeune, de sa demande, de son profil, de la capacité à accueillir d'un partenaire international, d'une proposition de placement puis d'une demande de subvention, ne garantit pas un nombre de mobilités possibles au préalable même si l'offre a couvert la demande. La coordination a privilégié la qualité et la diversité d'un fonctionnement « artisanal » à la garantie d'un départ d'un dispositif standardisé. Le mode « artisanal » signifie une manière de fonctionner et de construire brique par brique chaque mobilité comme un projet singulier (à l'opposé d'un fonctionnement « industriel »). Avec ses partenaires et de manière coordonnée, l'Escale maîtrise l'ensemble du parcours de mobilité, en connaît les moindres rouages et peut agir à tous niveaux et dans les différentes étapes. Avec pour effets: l'instauration d'une certaine « familiarité », le sens aigu de la confiance entre partenaires, une culture des réseaux, le sur-mesure entre offre et demande de mobilité. Ces spécificités du « mode artisanal » ont des avantages en termes de flexibilité et de construction de sens autour du projet de mobilité mais peuvent également comporter des faiblesses d'ordre structurel, questionnant la pérennisation et la généralisation du projet.

c) L'expérimentation comme levier du développement de l'Escale

Le réseau d'acteurs qui fonctionne bien et ses effets sont tout autant d'éléments susceptibles de pouvoir intéresser, affilier et inscrire plus de jeunes du territoire. La question essentielle devient la capacité de la coordination à « ne pas être victime de son succès », c'est à dire à fournir la demande exponentielle de mobilité. La qualité recherchée par la coordination est aussi présente de par la dimension « raisonnable » du « marché » qu'elle a eu à gérer. Comment garder le caractère artisanal et flexible d'une mobilité construite brique par brique, jeune par jeune, projet par projet et en faire bénéficier au plus grand nombre ? En cela, l'expérimentation n'est qu'un accélérateur du développement de l'Escale vers une Maison de l'Europe à Niort, dont les contours restent à dessiner.

d) Une définition et interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités

Dans une approche transnationale, l'Escale reprend à son compte les priorités et les terminologies européennes. Ainsi, la notion de « Jeune Avec Moins d'Opportunités » désigne « *les jeunes en situation de handicap et les jeunes issus d'un milieu social défavorisé ou d'une région moins dynamique que les autres* »¹⁰, que l'Escale retraduit par « jeunes en fragilité »¹¹. Les acteurs du projet MEJI affirment « prendre le jeune comme il vient », avec ses problèmes, ses demandes, sa situation quand il arrive en début de « chaîne ». Les critères définis par un référent proposant une démarche de mobilité en réponse à un besoin identifié, seront constitutifs d'une catégorie « jeunes en fragilité ». Au final, la coordination aura ainsi fait vivre une expérience de mobilité à des jeunes diplômés mais en recherche d'emploi, à des jeunes sans qualification mais ayant accédé en direct à l'Escale, à des jeunes en emploi mais travailleurs handicapés, à des jeunes qualifiés mais vivant en territoire enclavé,... à qui a été proposé un accompagnement individualisé. L'un des objectifs de la coordination est d'identifier et d'« enrôler » dans un parcours de mobilité une variété de publics « en fragilité » en construisant des parcours individualisés. Là se situe la valeur ajoutée de la coordination: être suffisamment solide pour accompagner dans leur parcours de mobilité, des jeunes, dont les besoins spécifiques sont à identifier et à prendre en compte sans pour autant créer artificiellement des conditions d'accès à un public prédéfini, ce qui enlève au passage un effet de « discrimination positive ».



¹⁰ définition officiellement employée par les institutions européennes

¹¹ cf. projet initial

5. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

a) Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

MEJI s'est construit dans une configuration atypique. L'Escale, au départ structure d'hébergement de jeunes travailleurs qui s'est dotée d'un pôle Europe, est le porteur de projet et l'unique opérateur de mobilité parmi des partenaires d'horizons différents. Pour autant, les composantes du projet prises en tant que telles (métiers, compétences, dispositifs mobilisés), représentées par les partenaires existent bien sur d'autres territoires, ainsi que les programmes européens mobilisés.

b) Caractère expérimental du projet MEJI et transférabilité

Le caractère expérimental du projet MEJI réside dans la mobilisation et la participation continue de nouveaux partenaires, compétences et publics. La coordination a expérimenté la malléabilité d'un dispositif d'accès à la mobilité fonctionnant grâce à la solidité des partenariats locaux et internationaux.

Plusieurs éléments conditionnent un transfert réussi des spécificités de l'expérimentation :

- Un échelon territorial de proximité au profit d'une hybridation de compétences entre acteurs.
- Des conditions de réponse à une demande exponentielle de mobilité encore à réunir.
- Une animation « intelligente » (à savoir une capacité à faire des liens les métiers et sensibilités) pour des espaces inter-métiers.
- Le label « Maison de l'Europe » comme ouverture à une perspective régionale et au-delà.

c) Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

La suite du projet nous semble envisageable sous forme de scénarii indépendants ou intégrés :

- La formalisation de la coordination sous sa forme actuelle et la formalisation d'une « démarche qualité » dans l'accompagnement.
- L'élargissement du territoire d'action jusqu'au niveau régional, en s'appuyant sur la Maison de l'Europe et les acteurs (départementaux et régionaux) déjà présents dans la coordination.
- Une Maison de l'Europe, opérateur régional de mobilité pour tous les jeunes
- Une Maison de l'Europe, opérateur régional de mobilité pour tous les jeunes et pôle régional de compétences en mobilité internationale pour jeunes et acteurs de la jeunesse et de l'insertion.

CONCLUSION GENERALE

Un projet à l'intersection des politiques publiques françaises et européennes

L'Escale, est imprégné à la fois des principes de l'action publique française (démocratisation de la culture et égalité des chances) que des politiques propres à la Commission Européenne (méthodologies, définitions des publics, démarche partenariale,...)

Des réseaux aux partenariats

Les partenariats ont pris forme à travers l'espace d'échanges offert par le projet et plus particulièrement dans la construction effective du parcours d'accompagnement, pierre angulaire avérée de la coopération interinstitutionnelle.

L'intelligence territoriale au service de la mobilité internationale

La mobilité a fait ses preuves comme un outil de l'action sociale, déclinable face aux problématiques spécifiques. A travers l'adhésion continue de nouveaux acteurs au fil de l'expérimentation, le projet a eu une grande visibilité et témoigne d'une couverture territoriale quasi complète.

Passage d'un seuil et perspectives

Pour le pôle Europe de l'Escale, l'expérimentation a été une épreuve transformatrice. Porteuse d'une dynamique locale, l'Escale a dû assurer en parallèle une montée en charge du nombre de projets de mobilité. Labellisé depuis 2011 Maison de l'Europe à vocation départementale, l'Escale a pensé le transfert du modèle à d'autres départements de la Région Poitou-Charentes et au-delà.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	12
I. L'EXPERIMENTATION	12
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	12
II. OBJECTIFS ET MODALITES DE L'EVALUATION	14
1. Une évaluation nourrie de la dynamique expérimentale	14
2. Une démarche en poupées russes	15
3. Problématiques du projet MEJI	17
a) Accessibilité des jeunes « en fragilité » à travers une démarche de coordination territoriale	18
b) Le parcours de mobilité : Enchaînement et imbrication	18
c) « Les artisans de la mobilité » : Une structuration en mode projet	19
d) Une interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités »	19
III. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE : RESULTATS DE L'EVALUATION	21
1. Les publics touchés par l'expérimentation	21
a) Les différents niveaux de bénéficiaires	21
b) Les biais de sélection opérés entre la population informée et la population partie	22
c) La population par type de mobilité proposé	24
d) Un public du département et au-delà	25
2. La construction de la coordination départementale	25
a) L'historique de l'Escale comme « path dependency »	25
b) Construction d'un accès départemental à la mobilité	26
c) La mobilité comme dispositif de politique sociale	27
3. Des parcours d'accompagnement vers la mobilité	28
a) Le parcours d'accompagnement vers la mobilité internationale	28
b) Des parcours à l'image du groupe de coordination	29
4. Dynamiques et effets leviers induits par la coordination départementale	33
a) Les effets de la coordination : coopérations et hybridations des compétences	33
b) La production « artisanale » des mobilités	34
c) L'expérimentation comme levier du développement de l'Escale	37
d) Une définition et interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités »	38
IV. VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE GENERALISATION/ESSAIMAGE	40
a) Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire	40
b) Caractère expérimental du projet MEJI et transférabilité	41
c) Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	42
CONCLUSION GENERALE	43



INTRODUCTION GENERALE

L'association Escale, foyer de jeunes travailleurs, au travers de son service Europe, s'est lancée dans une expérimentation, à laquelle elle a associé certains de ses partenaires historiques, à l'instar des Missions Locales du département des Deux-Sèvres. Ensemble, ils ont décidé de tester un dispositif de coordination départementale et interinstitutionnelle, favorisant la mobilité internationale des « jeunes en fragilités qui en étaient exclus ».

Le projet se veut une formalisation de relations et manières de faire existantes, dans l'optique de créer les meilleures conditions d'accès pour un public de jeunes en fragilité, dont les contours se sont précisés au fur et à mesure de l'expérimentation.

Le modèle expérimenté, en soi, est en apparence a priori peu complexe: Un unique opérateur de mobilité, l'Escalé, qui est également le porteur de projet, autour duquel et avec lequel se coordonnent plusieurs relais départementaux d'information et d'orientation vers la mobilité (missions locales, structures de soutien au handicap, comité d'action sociale,...), dans un principe d'ouverture permanente à de nouveaux partenaires et qui s'appuient sur un partage de compétences et de métiers.

Nous avons posé notre regard d'évaluateur sur un projet, dont nous avons vite compris, que la démarche expérimentale résidait dans un principe de construction progressive au sein d'un espace partenarial ouvert, qui fonctionne de manière concertée et qui s'adresse à un public dont les contours se dessinent au fur et à mesure. Notre posture d'évaluateur a dû s'adapter à ce fonctionnement progressif, ce qui nous a incité à plusieurs cycles de problématisation, qui ont permis de faire émerger les résultats finaux de ce rapport.

I. L'EXPERIMENTATION

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Une coordination départementale pour la construction d'une assise territoriale

Le projet est parti de l'initiative de l'Escalé, porteur de projet associatif qui œuvre déjà sur les dispositifs de mobilité internationale dans le département des Deux-Sèvres. La légitimité et l'ambition départementale ont ainsi été portées par un acteur expérimenté, à la fois dans le champ de la mobilité internationale (opérateur) et dans le champ de l'accompagnement des jeunes (foyer de jeunes travailleurs). L'Escalé a rassemblé autour d'elle des partenaires issus des différents territoires du département, œuvrant exclusivement dans le champ de l'accompagnement des jeunes mais à partir d'approches et de publics différents (Missions Locales, Comités d'action sociale, structures dans le champ du handicap)

La traduction de la coordination départementale en parcours de mobilité cohérent et individualisé est au centre de l'expérimentation. C'est dans cette idée que s'inscrivent les deux objectifs principaux :

- Quantitatif : L'augmentation du nombre de jeunes des Deux-Sèvres, éloigné des programmes européens, en expérience de mobilité internationale
- Qualitatif : L'accès à un parcours de mobilité internationale individualisé et accompagné

Une coordination inter-institutionnelle pour l'association de savoir-faire au service de la cohérence dans l'accompagnement du jeune

L'équipe du pôle Europe de l'Escale a eu un rôle de coordination structurante. L'idée de coordination a reflété un mode de portage du projet faiblement institutionnalisé et ouvert sur les opportunités, notamment en termes de nouveaux partenariats.

Cette idée fondatrice de MEJI, à nos yeux, a été formulée comme telle: *« (...) Notre projet consiste à associer le savoir faire de personnes compétentes pour tout ce qui révèle des programmes européens et de l'interculturel et de travailleurs sociaux. C'est le travail de collaboration entre les différents acteurs qui permettra un accompagnement adapté pour chaque jeune et une cohérence dans son parcours. C'est aussi grâce à cette coordination que nous pensons pouvoir toucher un maximum de jeunes (...) »*¹²

La coordination mise sur la diversité de ses acteurs et sur la complémentarité des compétences, à la fois en terme d'accompagnement des jeunes qu'en dispositifs de mobilité internationale. L'objectif ainsi clairement visé consiste d'une part dans l'individualisation des parcours de mobilité aux besoins différenciés des publics du département « éloignés des programmes européens » et d'autre part dans l'adaptabilité de l'offre de la mobilité internationale.

Un modèle bâti dans une perspective de la maison de l'Europe départementale

L'expérimentation a aussi été conçue comme une forme de réinterprétation à travers le renforcement et la structuration de l'existant. Il s'agissait de montrer qu'une organisation départementale de la mobilité pour les jeunes en fragilité pouvait être porteur de sens pour les publics et les professionnels. Aussi, la coordination sous sa forme expérimentale se définit par sa qualité de relais. Un lieu où se croisent à la fois les professionnalités, les dispositifs de mobilité et les publics.

Il est important que ce lieu soit identifié comme tel. En misant sur l'obtention du label « Maison de l'Europe », l'Escale a pensée la pérennisation de la coordination départementale en amont de l'expérimentation.

Pour le pôle Europe de l'Escale, il s'agit là d'une manière d'acquérir une notoriété départementale. Ensuite, cette identification a été envisagée comme une inscription régionale de l'activité. Chapeautant ainsi le travail expérimental sans pour autant « sur-institutionnaliser » les rôles et les pratiques, l'espace de coopération interprofessionnel recherché par l'expérimentation a été dès le début envisagé comme un espace marqué par des valeurs communes et affichées.

□

¹² Projet MEJI, description initiale tel que soumis au Fonds d'expérimentation à la Jeunesse

II. OBJECTIFS ET MODALITES DE L'EVALUATION

1. Une évaluation nourrie de la dynamique expérimentale

Dans le souci de suivre au plus près le processus expérimental, nous avons déployé successivement des outils de mesure (quantitatifs notamment) et des postures de questionnement et de (re)problématisation. D'étape en étape, l'expérimentation et son évaluation on a mis à jour une tension épistémologique entre l'idée que les résultats d'une expérimentation sociale soient prédéfinissables et celle de l'innovation comme forme toujours incertaine et résultat d'un processus d'intéressement et de traduction.¹³

La construction d'une posture d'évaluateur des expérimentations sociales

L'expérimentation étant par définition chose mouvante et évolutive en fonction des impulsions des acteurs du contexte, nous avons tenté d'élaborer une posture et juste distance sans éluder la complexité inhérente au projet. Proposée par le FEJ, la définition de la relation entre l'évaluateur et le porteur de projet invitait à la plus grande prudence car elle définissait l'objet expérimental comme un objet d'un laboratoire confiné, toujours exposé au risque de perturbation par des facteurs environnementaux dont l'évaluation faisait partie.

Trouver la juste distance se justifiait aussi parce que nos métiers nous amènent en d'autres lieux à intervenir au cœur de la conception des dispositifs de mobilité internationale. En nous ajustant à la posture du porteur de projet, nous ne sommes pas intervenus directement dans la conception de l'expérimentation, ni en amont ni pendant.

Les effets de l'évaluation sur le projet

Nous avons bien perçu que notre présence en tant qu'évaluateur a pu déplacer certains enjeux pour le porteur de projet (effet Hawthorne¹⁴). L'évaluation en tant que garant du label « expérimentation sociale » a joué en faveur d'une reconnaissance positive de l'action en dehors des résultats effectivement produits par celle-ci. La pertinence de la « mobilité internationale » comme outil ou moyen d'insertion n'étant au préalable pas partagée par tous les acteurs concernés, le porteur de projet a pu s'appuyer, entre autres, sur l'évaluation pour justifier le bien fondé de l'action auprès de nouveaux partenaires.

Le dispositif d'évaluation en lui-même et notamment la collecte de données ont eu un impact sur les différents acteurs et les liens qu'ils entretenaient entre eux.

□

¹³ Cette idée renvoie à la théorie de l'acteur-réseau qui a été développée notamment par Michel Callon, Bruno Latour, Madeleine Akrich et d'autres chercheurs du Centre de Sociologie de l'innovation de Mines ParisTech. L'analyse des processus et chaînes de traductions constituent des grilles d'analyses opérationnelles mais simplifiées.

¹⁴ Modification de la conduite des sujets causée par leur conscience d'être soumis à un traitement expérimental (généralement dans le sens de la hausse de la motivation)

L'expérimentation s'est réalisée dans des conditions qui nous ont amené à mobiliser le concept du « laboratoire à ciel ouvert »¹⁵. Dans ce laboratoire l'évaluateur fait, de par ses actes et outils, pleinement partie du «réseau socio-technique » qui va porter l'innovation et la transformer au fil du temps. «L'innovation, le changement ne s'imposent jamais d'eux-mêmes. C'est le processus qui est au fondement de leur émergence qui leur donne ou non la stabilité nécessaire »¹⁶ Nous essayons d'en rendre compte dans ce rapport.

Il ne s'agit pas d'un seul et unique processus mais de processus multiples. La coordination départementale, dans sa structure très flexible et adaptable, prend sens dans ces situations de travail en parallèle à travers la communication entre les acteurs, les sessions de formation et d'information délivrées auprès des professionnels et des bénéficiaires, les interactions avec les partenaires internationaux, les entretiens individuels avec chaque jeune entrant dans le dispositif, les stratégies d'informations locales mises en place par les partenaires,... L'idée de la coordination c'est de croiser et de relier ces processus sans pour autant les fusionner en un seul.

La dynamique expérimentale de l'évaluation nécessite donc des reproblématisations régulières, qui nous permettent d'associer les processus tels qu'ils se passent et nous informent sur les convergences et divergences autour de l'objet expérimental. L'occasion nous est fournie par la rédaction des rapports intermédiaires puis les restitutions lors de quelques comités départementaux. L'identification des controverses et déplacements intellectuels, physiques et organisationnels lors de nos phases d'immersion était le point de départ d'une montée en généralité. De cette manière, nous avons aussi pu laisser une place importante à l'incertitude : de manière déductive, la libre association des phénomènes observés nous permet alors de repérer l'innovation là ou elle se fait.

Au final, c'est peut être moins le résultat que les manières de mener, de fabriquer, de produire, d'ordonner et d'organiser le dispositif de mobilité qui nous informent sur le caractère expérimental du projet. Nous assumons ici un parti pris : repenser les modèles de politiques publiques nécessite de revisiter les conditions, puis les modes de fabrication.

2. Une démarche en poupées russes

Formulation des questions de départ :

Sur la base des intentions et projections du porteur de projet, nous avons identifié et co-élaboré au préalable les problématiques qui nous semblaient cristalliser les enjeux. Ensemble avec le porteur de projet deux questions d'évaluation ont ainsi constitué le point de départ de l'évaluation. Ces questions ont été validées par la suite par le FEJ (Fonds d'expérimentation à la Jeunesse). Les questions sont les suivantes :



¹⁵ Inspiré des travaux de Michel Callon

¹⁶ La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise. Paris : La Découverte, 1990.

1. Dans quelle mesure la mise en place d'une coordination départementale interinstitutionnelle permet-elle d'augmenter la mobilité des "jeunes avec moins d'opportunités" ?
2. En quoi la mise en place d'une coordination départementale permet-elle de structurer une démarche qualité dans l'accompagnement individualisé des "jeunes avec moins d'opportunités", bénéficiant d'une expérience de mobilité ?

Ces questions de départ ont permis de dégager les axes de travail à venir, de circonscrire la singularité du projet et de le mettre en relation avec l'étude transversale.

Mise en place des indicateurs et des outils

Au départ, notre protocole d'évaluation s'est beaucoup appuyé sur l'élaboration d'un cadre logique d'évaluation. Il nous a aidé à formuler et partager avec le porteur de projet une multitude d'indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs.¹⁷ Cependant, la temporalité longue de l'expérimentation et son caractère complexe nous ont amené à repenser nos outils et le cadre logique en particulier. Les grands axes déclinés dans cet outil sont néanmoins restés au centre de notre évaluation: prise en compte et accompagnement des bénéficiaires et les dynamiques partenariales.

Dans le même temps, nous avons également mis en place de façon concertée les outils quantitatifs: questionnaires en ligne pour partenaires et pour les bénéficiaires (avant & après la mobilité, outil de suivi des échantillons de bénéficiaires par la mise en place d'un extranet « E-Data-mobilité »).

Suivi du processus

Au fur et à mesure de l'expérimentation, une idée forte s'est imposée : l'innovation n'est pas un état de fait mais un processus d'acteurs qui, à partir d'un noyau dur, la déploient en impliquant au fil du temps de nouveaux acteurs. Au fur et à mesure que les acteurs s'approprient le projet ils opèrent des traductions. C'est ainsi qu'une forme d'accompagnement des bénéficiaires a vu le jour, allant de pair avec des manières de penser les publics et la mobilité et de s'organiser au niveau départemental. Par ailleurs, nous avons suivi avec beaucoup d'attention ces cycles de développement et de diffusion de l'expérimentation.

(Re)formulation des problématiques

Chaque rapport intermédiaire nous a permis de poursuivre un cycle de problématisation et de reproblématisation, à travers l'analyse des données, les moments d'échange avec le porteur de projet, l'arrivée de nouveaux acteurs dans et autour de la coordination et l'émergence de nouveaux problèmes (la confrontation au réel). Chaque nouvelle situation à laquelle le projet MEJI a été confronté a permis de (re)définir une dimension de l'expérimentation et ainsi de clarifier la problématique (définition du jeune, de la mobilité, de l'innovation).

Restitution des résultats provisoires en décembre 2011

En fin d'expérimentation et avant la rédaction de ce rapport final, nous avons opté pour une restitution des résultats provisoires devant le public de l'expérimentation. Par public, nous

□

¹⁷ Cf. cadre logique simplifié pour le projet MEJI

entendons les personnes et organisations impliquées dans l'expérimentation et rassemblées à l'occasion par le porteur de projet. Ce forum constituait en une autre démonstration de la portée du projet MEJI qui a rassemblé une trentaine d'acteurs. Il s'agissait de présenter les grandes lignes de notre évaluation et les conclusions de notre travail d'évaluateur. En invitant ainsi les « expérimentateurs » à réagir et confronter leur regard de porteur de projet à notre regard d'évaluateur, nous souhaitons marquer la fin de notre contribution à l'expérimentation. Mais nous considérons que cette phase finale fait partie intégrante d'une appropriation de proximité, productrice d'éléments d'innovation et permettant de révéler les conditions d'une potentielle pérennisation. Ainsi, les conclusions partagées, la configuration du groupe présent ainsi que la posture du porteur de projet dans cette phase de restitution ont contribué à nourrir le présent rapport.

3. Problématiques du projet MEJI

Le projet MEJI, dans sa configuration initiale, n'a pas proposé à proprement parler de nouveau dispositif institutionnel favorisant la mobilité des jeunes. L'expérimentation repose avant tout sur un élargissement et une structuration des formes de coopération existantes entre l'Escale en tant qu'opérateur de mobilité et des professionnels de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes. L'ambition a été d'atteindre une couverture départementale effective et d'entraîner le plus possible de « jeunes avec moins d'opportunités » (dans le sens le plus large de la définition) dans des parcours de mobilité.

La légitimité de l'Escale, en tant qu'acteur reconnu et expérimenté sur les questions de mobilité internationale dans le département des Deux-Sèvres a été confirmée. Il s'agissait alors d'« institutionnaliser » et, à partir de là, le projet s'est concentré sur les solutions les plus adaptées et les plus individualisées pour intéresser, accompagner puis valoriser les jeunes dans un parcours, dont la mobilité internationale deviendrait un atout majeur.

Notre problématique peut ainsi se décliner autour de quatre grands axes :

- Accessibilité des jeunes « en fragilité » à travers une démarche de coordination territoriale
- Le parcours renforcé : enchaînement et imbrication
- « Les artisans de la mobilité » : Un fonctionnement en mode projet non institutionnalisé mais structuré
- Une définition et interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités »

a) Accessibilité des jeunes « en fragilité » à travers une démarche de coordination territoriale

« Par une coordination départementale, nous espérons faire preuve d'efficacité à l'échelle de notre territoire »¹⁸

Dans l'optique d'améliorer la qualité et la quantité du «service», notre évaluation fait ressortir que l'Escale est partie avec un postulat stratégique dans l'expérimentation :

- Structurer l'accès et l'accompagnement à la mobilité à une échelle départementale
- S'adapter à un public spécifique tout en restant généraliste

Au travers de cette problématique, il s'agissait de vérifier l'hypothèse qu'une coordination départementale organisée autour d'un seul opérateur de mobilité internationale sur les publics peu ou pas qualifiés permette une couverture et un maillage du territoire, pouvant potentiellement s'étendre à la Région. Par ailleurs nous souhaitons aussi interroger en quoi l'ensemble des compétences et possibilités d'action nécessaires à adresser la mobilité internationale à un public large de « jeunes fragilisés » sont présentes au sein de la coordination.

b) Le parcours de mobilité : Enchaînement et imbrication

« C'est le travail de collaboration entre les différents acteurs qui permettra un accompagnement adapté pour chaque jeune et une cohérence dans son parcours »¹⁹

La structuration de la coordination en passe par « l'instauration d'une démarche qualité »²⁰ dans l'accompagnement des bénéficiaires de la mobilité. Nous considérons que définir au préalable ce que « démarche qualité » signifie induit une importante subjectivité, ainsi nous avons essayé de comprendre quel suivi et passages de relais sont à l'œuvre entre conseillers missions locales (ou CCAS, CART,...), équipe de l'Escale, partenaires internationaux, centre de bilan de compétences et référents (Escale ou Mission Locales, CCAS, CART,...) au retour de la mobilité. Cette notion de parcours devait être mesurée à différents niveaux, à partir des premiers retours de bénéficiaires et une fois que le schéma a été rodé de différentes manières, avec plusieurs niveaux d'adaptation aux publics, un premier travail consistait à le schématiser, afin de pouvoir en étudier les maillons, les liens, les espaces/temps.

Une fois ce travail effectué, nous souhaitons vérifier les hypothèses suivantes :

- Le système (parcours) proposé est ajustable et réactif aux besoins en accompagnement individualisé de diverses typologies de « jeunes en fragilité ».
- Le système (parcours) d'accompagnement réunit les conditions permettant une continuité et fluidité entre les acteurs, sans être considéré par le bénéficiaire comme un « parcours du combattant »

□

¹⁸ extrait du dossier initial déposé dans le cadre de l'expérimentation sociale

¹⁹ extrait du dossier initial déposé dans le cadre de l'expérimentation sociale

²⁰ idem

c) « Les artisans de la mobilité » : Une structuration en mode projet

«En partenariat avec...il s'agit de concrétiser une coordination...Notre projet consiste à associer le savoir faire de personnes compétentes pour tout ce qui relève des programmes européens et de l'interculturel et de travailleurs sociaux »²¹

Dans son fonctionnement et sur la base de l'historique des relations entre ses acteurs, la coordination répond à une demande de structuration, qui s'est en quelque sorte « auto-générée ». En réponse, l'expérimentation prend ainsi la forme d'une offre structurée, d'un véritable (éco)système, mais qui assume une « culture de la familiarité » déjà existante entre les acteurs historiques et un accent mis sur la qualité des relations. La relation partenariale est construite d'abord autour des compétences, qui se doivent d'être complémentaires et des intérêts de chacun à entrer dans le dispositif mais le rapport de confiance et le relationnel entre les acteurs prévaut au sein du groupe de travail, l'organe principal de la coordination.

La relation au jeune qui accède ou est en cours d'accession est, elle aussi, une relation qui se veut professionnelle mais familière.

Il ne s'agit ici pas d'une plateforme de la mobilité internationale à proprement parler, mais bien d'un groupe de travail en coordination, qui entend répondre de manière individualisée et complémentaire à la demande de mobilité, plus ou moins suscitée, des jeunes. Sans aucune tonalité péjorative, nous étudions ce projet comme un projet « d'artisanat » de la mobilité, avant tout articulé autour de compétences et intérêts de personnes qui représentent une structure et qui construisent ensemble des parcours de mobilité au cas par cas. En cela, il s'oppose à un projet « plus industriel », dont la structure coordinatrice s'organiserait autour d'un système établi et institutionnalisé, en recherche d'une relative standardisation.

Le modèle proposé par MEJI nous amène à vérifier les hypothèses suivantes :

- La dimension artisanale de la coordination permet d'allier résultats quantitatifs et qualitatifs de la mobilité à l'échelle départementale.
- La dimension artisanale de la coordination limite sa capacité de réponse à une demande exponentielle en mobilité et son extension vers d'autres acteurs du département ou de la région.

d) Une interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités »

« Le JAMO, c'est aussi un jeune de la Gatine²²... »

Par cette phrase prononcée par les acteurs du projet MEJI, la problématique du public-cible est résumée. Si l'on s'en tient au cadre général de l'appel à projet, le public-ciblé par ces expérimentations sociales est un public en apprentissage et/ou en difficulté d'insertion. A la lecture des données statistiques finales du projet MEJI sur les entrées dans l'expérimentation, nous sommes en droit d'interroger la définition du public et les choix effectués par l'Escale et ses partenaires quant à qui orienter vers la mobilité.

□

²¹ extrait du dossier initial déposé dans le cadre de l'expérimentation sociale

²² « La Gatine » est un territoire rural enclavé du milieu du département des deux Sèvres.

A partir de cette interrogation, notre problématique consiste à déconstruire une catégorie sociale « jeunes en difficulté » pour comprendre dans quelle mesure elle peut être affinée si on la confronte à la notion de mobilité et de mobilité internationale. Il nous faut donc re-contextualiser le public visé par la coordination en fonction du territoire, en fonction de sa relation à la mobilité internationale, de sa relation à l'apprentissage et l'insertion pour en comprendre « les fragilités ». La diversité des profils de jeunes touchés par l'Escale dans ce projet nous oblige à reconsidérer la légitimité de critères d'accès prioritaires à la mobilité, ce qui peut se traduire par les hypothèses suivantes :

- Un jeune accédant difficilement à la mobilité internationale doit être pris « comme il vient » et pas en fonction d'une typologie de difficultés.
- Il est difficile de généraliser une approche de la mobilité internationale spécifique pour un public pré-déterminé.

III. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE : RESULTATS DE L'EVALUATION

1. Les publics touchés par l'expérimentation

a) *Les différents niveaux de bénéficiaires*

En tout, 221 jeunes représentent la population de l'expérimentation et sont donc considérés comme « entrés dans l'expérimentation ». Sur cette population, 50 individus sont effectivement partis à l'étranger avec un dispositif de mobilité proposé par l'Escale. 136 ont été informés, démarche qui correspond à la participation à au moins un entretien avec un conseiller de l'ESCALE. Ces bénéficiaires potentiels n'ont pas donné suite à la démarche pour des raisons diverses.

On peut affirmer que 22,6% des 221 individus entrés dans l'expérimentation sont effectivement partis en mobilité (dans les limites du mode de saisie incomplet). Par ailleurs, 35 individus parmi la population totale restent dans le circuit de l'accompagnement pour plusieurs raisons : informés qu'à la fin 2011 et/ou en recherche d'un projet à ce moment (pour une mobilité post-expérimentale du coup).

Sur les 22,6% des individus effectivement partis en mobilité, le niveau de qualification se distribue de la manière suivante.

Niveau de qualification	Effectifs	%
Niveau 5bis	13	26,0%
Niveau 5	6	12,0%
Niveau 4	16	32,0%
Niveau 3	12	24,0%
Niveau 2	3	6,0%
Total	50	100,0%

Le niveau de qualification est cependant un indicateur insuffisant. Autant, il peut être révélateur d'autres spécificités (p. ex. : un niveau 5bis révèle un échec scolaire puis une recherche d'emploi infructueuse liée aussi à un lieu de vie) autant il ne constitue qu'une photographie à un moment donné « d'individus en mouvement » (p.ex. : un jeune qualifié de niveau 5 décide de faire un stage à l'étranger dans l'idée de continuer sa scolarité ensuite). Sur le terrain, nous avons observé une diversité de situations d'accompagnement et une grande diversité de profils de bénéficiaires. Au final, l'expérimentation a construit son public et une composition spécifique faisant écho à la structure (d'information, de partenariat, de la démographie) de l'expérimentation. De fait, cette photographie finale du

public invite à plusieurs éclairages et montre sa fragmentation en plusieurs sous-groupes, porteurs de problématiques spécifiques.

b) Les biais de sélection opérés entre la population informée et la population partie

Nous nous sommes demandés dans quelle mesure la structure du parcours d'accompagnement opérait une sélection parmi les individus informés en toute conscience des limites de l'indicateur « niveau de qualification ». Autrement dit, nous nous sommes demandés si la probabilité d'aller jusqu'au bout de l'accompagnement (de partir en mobilité) était plus ou moins grande en fonction du niveau de qualification du potentiel bénéficiaire.

Dans le tableau suivant nous avons croisé les six niveaux de qualification²³ et les deux niveaux d'avancement dans le projet expérimental (informés ou partis effectivement en mobilité).

	Niveau 5bis	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Informé	50 (22,83%)	44 (20,09%)	72 (32,88%)	43 (19,63%)	8 (3,65%)	2 (0,91%)
Mobilité effective	13 (26,00%)	6 (12,00%)	16 (32,00%)	12 (24,00%)	3 (6,00%)	0,00%

*Ce tableau ne prend pas en compte les jeunes (2) qui n'ont pas renseignés leur niveau de diplôme

Le groupe des niveaux 4 est le plus important, tant au stade de l'information ou il constitue 32,8% de l'ensemble des personnes informées que parmi les bénéficiaire d'une mobilité. La proportion n'évolue pas entre ces deux niveaux. Par contre, nous observons plusieurs évolutions de la composition du public dans son ensemble. Les niveaux 2 et 3 prennent proportionnellement une place plus importante parmi les jeunes en mobilité que parmi les jeunes informés. Le groupe « niveau 3 » constitue 19,6% de la population des personnes informées et passe à 24% dans la population des bénéficiaires d'une mobilité alors que le groupe « niveau 2 » passe de 3,6% à 6%. Ils ont donc une probabilité plus importante de partir en mobilité une fois passée la porte pour s'informer. A l'inverse, le niveau 5 passe de 20% à 12% ce qui constitue un baisse considérable. Par contre, le niveau 5bis passe de 22,8% à 26%.

Le niveau bac confirme une tendance observée dans les autres expérimentations. Les bacheliers ne semblent pas cependant « privilégiés » outre mesure dans la présente

□

²³ **Niveaux de formation (définitions de l'Insee)**

Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur et à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

expérimentation. Nous expliquons ce fait en partie de par les dispositifs de mobilité proposés. Les stages Leonardo qui représentent 38 des 50 mobilités s’inscrivent de fait plus facilement dans un parcours de formation et sont moins demandés par des bacheliers, à la recherche d’une expérience plus « hors-formation ». Cela qui donne une première clé de lecture de l’évolution du groupe du « niveau 5bis ». Impliquer ce public en particulier peut en soi être considéré comme une réussite.

Les raisons sont aussi à chercher du côté du réseau d’accès territorial, que nous allons analyser par la suite. Puis, du côté du réseau européen et donc de l’adaptabilité des places disponibles aux spécificités de ce public.

Les raisons des jeunes informés de quitter le dispositif d’accompagnement

Nous avons essayé de connaître les raisons principales de sortie de ces jeunes, afin de vérifier si une partie de leurs réponses nous renseigneraient sur la pertinence du travail de la coordination. Les réponses obtenues sont représentées dans le tableau suivant :

Dossier	Effectifs	%
Dossier non déposé	25	18,4%
Sans suite de la part du jeune	13	9,6%
Sans nouvelles du jeune après plusieurs relances	10	7,4%
Pas venu au rdv	2	1,5%
Projet proposé par une autre structure d’envoi départ en SVE CT en Russie	1	0,7%
Souhaitait trouver des solutions pour rejoindre son copain à Djibouti	1	0,7%
A trouvé un moyen de partir aux USA	1	0,7%
Dossier sélectionné sur un projet en Lettonie mais arrêt car la structure en Lettonie ne veut plus accueillir de volontaire	1	0,7%
Le jeune ne se sent pas prêt	1	0,7%
Attente résultats Bas, BTS, Ecoles, ...	1	0,7%
oui	1	0,7%
Sans réponse	79	58,1%
Total	136	100,0%

Pour une majorité des individus (58,1%) sortis de l’expérimentation nous n’avons pas obtenu de réponse. Relevons toute de même que 18,4% sont allés plus loin dans la démarche mais sans dépôt de dossier auprès des programmes européens.

Par ailleurs 44,20% de ces jeunes sortis de l’expérimentation avant de s’engager dans une expérience de mobilité étaient de niveau 5 ou 5bis et 30,9% de niveau 4. Comparativement à la proportion de jeunes partis en mobilité, rien ne nous indique un potentiel d’échec plus important dans la démarche chez les jeunes de niveau plus faible.

c) *La population par type de mobilité proposé*

Les mobilités proposées structurent le public de l'expérimentation. L'Escale a mobilisé pour ces jeunes les dispositifs de mobilité individuelle, proposés par les programmes européens, avec lesquels elle travaille régulièrement. En majorité a été proposée une offre de mobilité professionnelle (Leonardo) puis une mobilité d'engagement volontaire (SVE).

Mobilité	Leonardo	Leonardo (sans les jeunes du CART)	SVE	Total
Niveau de qualification				
Niveau 5bis	9		4	13
Niveau 5	4		2	6
Niveau 4	12	1	3	16
Niveau 3	9		3	12
Niveau 2	3			3
Total	37	1	12	50

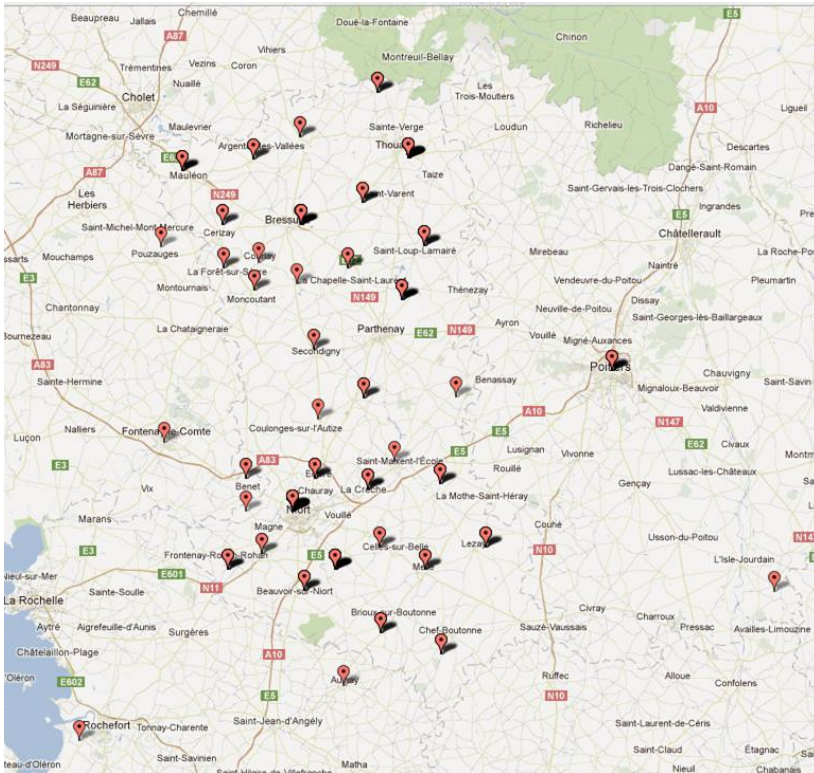
A travers une mobilité majoritairement professionnelle, l'Escale a pu toucher des jeunes, représentatifs de l'ensemble du panel des qualifications, y compris 13 jeunes de niveau 5bis. Les programmes européens ne nous donnent qu'une information limitée sur le cadre précis et les contenus proposés pour chaque mobilité. Au-delà de la forme, les stages et volontariats ont donc été réalisés de manière à être accessible à tous les publics (exigence linguistiques, encadrement sur place, suivi à distance,...).

Durée des mobilités vécues par les jeunes

Mobilité	Leonardo	Leonardo (sans les jeunes du CART)	SVE	Total
Durée du séjour				
3 semaines	1			1
4 semaines	2			2
6,5 semaines			1	1
9 semaines	4			4
8 semaines	4			4
10 semaines	1			1
12 semaines	7			7
13 semaines	15	1		16
16 semaines	1			1
7 mois			1	1
8 mois			1	1
9 mois			2	2
10 mois			1	1
12 mois			3	3
Sans réponse	2		3	5
Total	37	1	12	50

La majorité des mobilités vécues par les jeunes sont des mobilités longues (minimum 3 mois). 19 mobilités ont eu une durée entre trois semaines et trois mois. Des mobilités courtes peuvent être particulièrement adaptées à des publics « peu autonomes », visant à se tester avant de s'engager dans une mobilité longue.

d) *Un public du département et au-delà*



Les jeunes partis en mobilité sont issus de l'ensemble du département. Nous n'observons pas de plus forte concentration sur les pôles urbains que sur les zones rurales ce qui renvoie à une maillage territorial assez fin.

Par ailleurs, plusieurs jeunes ont été envoyés vers la coordination par des structures des départements avoisinants.

2. La construction de la coordination départementale

a) *L'historique de l'Escale comme « path dependency »²⁴*

Basée historiquement à Niort, dans le département des Deux-Sèvres, l'Escale est avant tout un Foyer de Jeunes Travailleurs (donc une structure d'accueil et d'accompagnement de

²⁴ Tendence d'une pratique ou préférence traditionnelle ou passée à continuer même si de meilleures alternatives sont disponibles. « L'effet de sentier » signifie que l'héritage des institutions et des modes de comportement d'une société pré-existante est encore présent dans la plupart des sociétés.

jeunes). En se dotant d'un service de mobilité européenne, l'Escale agit au niveau national et international depuis 1996. Une activité qui l'a conduit à nouer des partenariats divers avec d'autres structures – principalement des structures d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement de type BIJ ou Mission locales, sans parler de nombreux et variés partenariats à l'étranger, avec des structures à la fois socioculturelles mais aussi d'insertion professionnelle ou même des entreprises. Le Pôle Europe de l'Escale active différents programmes européens de mobilité internationale, dans l'éducation non formelle, tel que le Service Volontaire européen (Programme européen Jeunesse en Action) ou dans la formation professionnelle (Leonardo). Au fil des années, l'Escale s'est illustrée comme un acteur de la mobilité internationale, une activité-phare qui, aux yeux de certains, fait parfois oublier son rôle premier de Foyer de Jeunes.

Cet historique induit un positionnement comme opérateur de mobilité quasi unique sur les deux Sèvres. Il n'y a pas sur le département des Deux-Sèvres, d'autres opérateurs actionnant dans la durée les programmes SVE et Leonardo, qui agisse de manière ciblée et régulière sur la mobilité internationale des jeunes. Il est important de souligner la présence d'un opérateur régional et institutionnel : le service mobilités du Conseil Régional Poitou-Charentes, porteur, lui aussi d'un projet d'expérimentation.

Au-delà de la notoriété constituée, il en découle un réseau solide fait de relations aux multiples acteurs du champ de l'information jeunesse et d'expériences de coopération bien concrètes. L'espace géographique délimité par les actions passées se superpose à un territoire d'action constitué de ses acteurs, liens et expériences. Ces différentes dimensions historiques correspondent au chemin emprunté historiquement par l'ESCALE, structurant l'expérimentation ici évalué. C'est en cela que consiste la « pathdependency ». L'expérimentation est forcément une suite de ce chemin. Nous considérons l'expérimentation comme un moyen d'infléchir ou de renforcer certaines tendances caractérisant cet historique.

b) Construction d'un accès départemental à la mobilité

Avec le projet MEJI, l'Escale s'est engagée dans une structuration de l'accès à la mobilité internationale à une échelle départementale, puis régionale. Pour ce faire, elle s'est appuyée notamment sur un réseau de structures d'accompagnement et d'information des jeunes. Le projet s'est appliqué à puiser dans ce réseau pour construire des partenariats opérationnels.

Le projet a donc misé sur un accès à la mobilité internationale construit autour d'un unique opérateur, basé à Niort. Le relais entre cet opérateur et le public visé a été assuré par des structures de l'information et de l'orientation vers la mobilité. C'est ici que le premier contact entre les dispositifs de mobilité et les potentiels bénéficiaires a eu lieu et que ces derniers ont été informés, conseillés et éventuellement orientés. Cette situation générale cache une diversité de situations que nous allons explorer plus en détail.

La couverture territoriale mise en place dans le projet MEJI est composée par des structures partenaires du projet diversifiées que sont : les Missions locales, Pôle emploi, le CCAS,

certaines CIO, certains lycées, le CART de Poitiers (qui donne au projet un début d'envergure régionale). La plupart de ces structures étaient pleinement associées au projet, elles ont fait partie du groupe de coordination. Les différentes dimensions du maillage territorial y sont discutés, planifié et constituent l'un des points prioritaires, comme l'illustre par exemple plusieurs réunions de travail et de rencontres pour sensibiliser et intéresser les jeunes de la Gatine, territoire enclavé du milieu du département.

On peut donc affirmer que le département des Deux-Sèvres bénéficie aujourd'hui d'un réel dispositif d'accès à la mobilité, aux entrées diversifiées et clairement identifiées.

Ce dispositif d'accès à l'information a permis à 221 jeunes du département d'être orientés vers la mobilité internationale pendant la durée de l'expérimentation.²⁵

Ces jeunes ont été informés par 34 relais « institutionnels » différents (dont 3 par des structures régionales et 1 par une structure de la région voisine), auxquels il faut ajouter les dispositifs d'information collective déployés par l'Escale (article de journaux, réunions d'information collective, forums,...) et le bouche à oreille qui est fréquemment cité comme source d'information

c) La mobilité comme dispositif de politique sociale

A partir des observations décrites dans la partie précédente, nous avons souhaité monter en généralité et nous décentrer des particularités du seul terrain de MEJI. Nous souhaitons montrer en quoi certaines tensions liées aux fonctionnements et logiques des acteurs dépassent ce terrain. Les difficultés rencontrées par les protagonistes de l'expérimentation renvoient à l'absence d'un conventionnement - explicite ou implicite - entre des logiques justificatrices divergentes. Il s'avère pourtant nécessaire dans une organisation commune (le projet expérimental en l'occurrence) de construire une justification de l'action par des principes s'affiliant à un même « monde » ou une même « cité »²⁶. Nous nous sommes inspirés ici du modèle établi par Boltanski et Thévenot tout en l'adaptant aux projets expérimentant les mobilités internationales des jeunes peu ou pas qualifiés. Trois types de logiques différenciées constituent notre modèle : une logique sociale, une logique politique et une logique économique, qui constituent trois manières de justifier la mobilité internationale des jeunes.

□

²⁵ voir la carte des territoires dont sont issus les jeunes entrés en expérimentation

²⁶ Nous avons recouru au principe des « mondes » ou des « cités » tel que développé par BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, dans « De la justification. Les économies de la grandeur. Gallimard, 1991 », sans cependant recourir à leur mondes-types (domestiques, marchand, industriel, civique, l'opinion, l'inspiration) afin de simplifier la lecture.

	Social / santé	Politique	Economiques
Bénéficiaire	Jeunes en insertion	Jeunes citoyens	Jeunes travailleurs
Effet escompté sur le bénéficiaire	Les opportunités d'insertion sociale et professionnelle sont renforcées	Les jeunes sont de meilleurs citoyens français, européens, « citoyens du monde »	Le jeune sont employables sur un marché du travail européen/ international
Justifications - inscription du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés financières, familiales -Echec scolaire -Insertion professionnelle dans le marché du travail -Désaffiliation sociale - Crise économique et sociale 	<ul style="list-style-type: none"> -Ressource, acteurs Citoyenneté européenne -Europe, échange, interculturel - Egalité des chances, accessibilité - Enrichissement - Réciprocité 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences - Flexibilité - Emploi / Employabilité - Mondialisation - Stages - Valorisation CV, - Chômage, - Crise du marché de l'emploi - Inclusion
Actions	Accompagnement, Intéressement- Reaffiliation Construction d'un projet personnel Sensibilisation Stage d'insertion	Education, Participation, Responsabilisation, Conscientisation Politique Volontariat	Formation Travail à l'étranger Reconnaissance des compétences, Qualification, Certification,...

A partir de cette classification, nous avons donc cherché à identifier les logiques d'action et les principes justificateurs animant les acteurs. Il nous semble que le projet MEJI illustre une parfaite hybridité entre modèle « politique » et modèle « social » de la mobilité. « Politique » parce que MEJI a rassemblé autour de valeurs communes - La perspective de la « Maison de l'Europe » renforce cette idée – « Social » mais, au-delà d'un simple outil d'insertion, c'est une expérience citoyenne qui est ici envisagée à travers la mobilité.

3. Des parcours d'accompagnement vers la mobilité

a) Le parcours d'accompagnement vers la mobilité internationale

Une fois orientés et informés par différentes portes, les jeunes arrivent à la porte du « spécialiste en mobilité »: L'Escale, qui cherche avec le jeune le meilleur dispositif de mobilité pour son projet, et qui travaille avec l'ensemble de ses partenaires internationaux

pour, dans certains cas, déposer les dossiers auprès des institutions européennes (Service Volontaire) et dans d'autres affecter l'un des bourses obtenues (Leonardo).

Pendant le temps de l'expérimentation, l'Escale, comme opérateur unique de mobilité, a ainsi permis à 50 jeunes de partir. A elle seule, l'Escale a pu proposer un départ vers 12 destinations européennes et mobiliser 38 bourses Leonardo et 12 Services volontaires européens.

D'après nos sources, l'Escale a pu fournir le nombre de mobilités correspondant à la demande des jeunes du département qui ont passé le stade de l'information et de l'orientation.

Le choix de mailler le territoire avant tout en relais d'information (nous en avons référencé plus d'une trentaine, sans compter les informations collectives et la presse), tout en gardant au sein du dispositif de coordination un opérateur de mobilité unique s'est avéré pertinent. Il s'est traduit en un effet d'entonnoir à partir des relais d'information et d'orientation: 221 jeunes reçus sur les différents territoires pour 83 jeunes en phase de projet (partis ou en cours), suivis par l'Escale à Niort.

En plus du nombre croissant de jeunes qui sont entrés dans l'expérimentation et qui sont en phase de projet, la lecture du nombre croissant de partenaires qui se sont impliqués dans la coordination, la diversification des acteurs qui envoient des jeunes vers la mobilité organisée par l'Escale et la reconnaissance exprimée par ces mêmes acteurs envers l'expertise de l'Escale renforce le rôle central de l'Escale dans la mobilité internationale sur le département et, dans une certaine mesure, sur la région Poitou-Charentes.

Afin de pouvoir continuer à répondre à la demande, ce développement a impliqué une évolution en interne et en externe de l'Escale. La construction du parcours est allée de pair avec un transfert des compétences et de certaines tâches. Les relais d'information ont en effet pu aller de plus en plus loin dans l'identification des besoins du jeune face aux dispositifs et places disponibles à l'étranger. Au-delà de l'information ils ont ainsi joué un rôle d'accompagnement à la mobilité. Cette porosité a permis d'inscrire la mobilité internationale dans la cohérence d'un parcours d'insertion.

b) Des parcours à l'image du groupe de coordination

Le parcours de mobilité : Enchaînement et imbrication

De manière générale, la problématique du parcours individualisé de mobilité dans le projet MEJI s'est traduite selon le schéma suivant :

- 1) Diagnostic projet général/motivation/obstacles : *Conseiller Mission Locale ou référent structure similaire (CART, CCAS)*
- 2) Demande de partir à l'étranger/ proposition du conseiller ou accompagnateur d'un stage/volontariat à l'étranger comme un scénario possible : *Conseiller ou référent*

- 3) Premier entretien qui cible les motivations/ la capacité à réaliser un projet à l'étranger / réunion d'information (individuelle ou collective) sur les dispositifs possibles: *Escale*
- 4) Réflexion complémentaire éventuelle sur la cohérence par rapport au parcours personnel : *Conseiller ou référent*
- 5) Identification d'un projet mobilité : *Escale*
- 6) Préparation à la mobilité : *Escale* avec accompagnement éventuel plus sur le parcours individuel :
- 7) Suivi lors de la mobilité : *Escale avec son partenaire international sur place*
- 8) Débriefing, identification du besoin en « bilan de compétences » : *Escale*
- 9) Identification /valorisation des compétences acquises: *AGC – Bilan des compétences*
- 10) Confirmation/infirmation d'une voie entamée ou reconstruction d'un projet alternatif suite à la rencontre des limites de compétences, capacité, motivation...: *Conseiller Mission Locale ou référent structure similaire (CART, CCAS).*

Nous avons constaté que le parcours s'est construit brique par brique, avec enchaînements et ajustement, au sein de la coordination, avec ses acteurs. Au regard des différents acteurs, les parcours-types prennent des formes multiples. Au fil de l'expérimentation, la coordination se construit en enrôlant des acteurs nouveaux. L'expérimentation déclenche ainsi un effet boule de neige sur le territoire. Avec l'accroissement de la couverture territoriale c'est la connectivité (le nombre de connexions établies) qui augmente. A travers cet élargissement perpétuel, les portes d'entrées aux dispositifs de l'Escale se multiplient pour les potentiels bénéficiaires

L'Escale a pris un rôle de régulateur et a adapté les circuits et éventuellement les projets à l'étranger aux différents acteurs qui sont entrés dans le projet. Avec les acteurs, ce sont de nouveaux publics qui sont arrivés eux aussi (ex. CCAS ou CART arrivés ultérieurement) et c'est aussi en fonction d'eux que la mobilité s'est ajustée (destination, durée, contenu,...)

La réactivité qualifie bien ce fonctionnement. Elle réside donc en premier lieu dans la mise en place d'un véritable parcours-type intégré qui s'enchaîne et se décline en circuits multiples reliant les acteurs et jalonnant le parcours des publics. La coordination et son mode de travail en partenariat au sein duquel se discutent et s'agencent les éléments les plus opérationnels, permet peu à peu un glissement entre les métiers. Nous avons évoqué que l'Escale peut jouer sur ses deux « métiers » : celui de l'accompagnement de jeunes travailleurs, résidant en foyer et celui d'opérateur de mobilité pour lequel elle est identifiée dans ce projet. Mais nous observons qu'au fur et à mesure de l'expérimentation et des réunions de groupe de travail, chacun s'approprie certains éléments de la spécialisation de l'autre, pas forcément sur la technicité (qui reste entre les mains de l'Escale) mais sur le sens et les valeurs de la mobilité internationale au service de l'insertion. Ce glissement se joue ensuite à différents moments du parcours : quand il s'agit de recevoir le jeune dans sa première demande et après avoir évalué la pertinence de la mobilité pour ce jeune, les conseillers ou référents orientent, selon eux, de manière plus systématique et surtout de manière plus « porteuse de sens » (avec plus de convictions) vers l'offre de mobilité internationale qu'auparavant. Le discours est convaincu et bien rodé car il s'est façonné au sein d'un espace partenarial commun où les pratiques se croisent et s'intègrent.

Ce discours convaincu sur la mobilité et cette continuité dans les propos, nous l'avons entendu à la fois dans les entretiens avec les différents référents qui accompagnent les jeunes mais aussi au cours de réunions du groupe de travail que nous avons observées. La continuité que l'on retrouve dans un discours porté collectivement et partagé de manière régulière sur les effets de la mobilité internationale sur le parcours d'insertion du jeune contribue à cette « démarche qualité » définie par la coordination.

Le deuxième élément de réactivité réside dans le fait que l'Escale considère ses partenaires internationaux comme partie prenante de l'expérimentation et surtout du parcours de mobilité. Il s'agit ici d'éviter tout effet de « boîte noire » une fois que le jeune est parti. Nous n'avons que peu eu l'occasion d'entrer en contact avec les partenaires internationaux de l'Escale mais nos entretiens avec à la fois l'équipe du service Europe et certains des partenaires de la coordination ont démontré que la continuité est recherchée et assurée aussi quand les jeunes sont « là-bas ». L'Escale revendique de connaître chacun de ses partenaires. Les jeunes qui sont partis nous confirment qu'ils ont vraiment senti que l'accompagnement continuait sur place, ce qui démontre que la « démarche qualité » a été transmise. La confiance et la connaissance du réseau de partenaires internationaux permettent aussi de sécuriser la mobilité des plus fragiles en répondant de manière individualisée et réactive à tout type de demande ou « incident dans le parcours ». L'encart suivant illustre bien en quoi la connaissance et l'intégration du réseau de partenaires internationaux favorise la réactivité et l'adaptation aux situations.

***L'exemple d'une démarche partenariale, ajustée au parcours de mobilité d'un bénéficiaire :
le CART de Poitiers***

Notre entretien avec la directrice du CART nous semble bien illustrer à la fois la reconnaissance acquise par l'Escale, y compris sur un territoire voisin, et la manière de procéder dans l'accompagnement des bénéficiaires vers la mobilité dans un parcours cohérent entre une structure d'accueil de jeunes, professionnelle de l'insertion et l'opérateur de mobilité, l'Escale. Nous avons choisi également de démontrer comment, dans un cas, l'expérience de mobilité a été menée avec succès jusqu'au bout et, dans l'autre, l'expérience a du/pu être adaptée :

- 1. Une structure d'insertion : Le CART**, structure d'éducation spécialisée, travaillant avec des jeunes porteurs de handicap.
- 2. Un désir et un historique de mobilité déjà existant** au sein de la structure : La mobilité citée comme outil d'innovation « *oser partir, oser quelque chose de nouveau* »
3. Malgré une pratique de la mobilité, **un besoin exprimé d'accompagnement par une structure spécialisée** sur ces questions « *On ne peut pas se passer d'un accompagnement !* », « *Il y a toujours des choses qui peuvent mal se passer* »
- 4. Identification claire et unique de l'Escale** « *il n'y a qu'eux qui font ça, de la mobilité courte durée, ils sont spécialisés sur les jeunes en difficulté* ». Prise de contact.
- 5. Repérage de la demande : Une pré-visite** est organisée (Escale avec CART) à l'étranger pour repérer le bon partenaire, pouvant accueillir ce type de publics sur une mobilité courte.
- 6. Le choix du « bon partenaire »** est fait.
- 7. Une convention de partenariat entre CART et Escale** est signée avec un partage clair des responsabilités dans l'accompagnement.
- 8. Un besoin en accompagnement spécifique** des jeunes sur place s'exprime : Une animatrice accompagnera les deux jeunes.

9. **Préparation en amont à la mobilité** : travail de 3, 4 mois portant sur l'interculturel, les aspects linguistiques, la rédaction d'un CV,...La préparation se



Scénario abouti :

- 10. **L'expérience** de mobilité
- 11. Au retour les jeunes bénéficient du **bilan de compétences**, ils expriment leur satisfaction de travailler avec le partenaire AGC
- 12. Les autres éducateurs sont complètement **convaincus des résultats** de l'expérience : fierté, confiance,...
- 13. Le CART **envisage de faire partir d'autres jeunes** et de devenir structure d'accueil



Scénario ajusté:

- 10. **L'expérience de mobilité n'est plus possible**, le partenaire ne peut accueillir les jeunes pour des questions d'assurance
- 11. L'Escale **cherche une autre piste**, va à la rencontre de nouveaux partenaires
- 12. Le CART relève la **réactivité/flexibilité de l'Escale**:
« *c'est elles qui ont construit le réseau, vont voir les partenaires sur le terrain, elles font un travail formidable !* »
« *Rachel connaît bien le type de jeunes du CART* »

fera en commun entre les deux structures

Le CART est aujourd'hui membre du groupe de travail de la coordination départementale MEJI

La difficile intégration d'un bilan de compétences dans l'accompagnement post-mobilité

Dans ce circuit « bien rodé », il faut relever un chaînon qui a moins bien fonctionné : Afin d'assurer la continuité du parcours de mobilité et de valoriser l'expérience, la coordination a fait appel à un centre de bilan de compétences situé à Poitiers. Le travail avec ce partenaire, qui ressemble fort à une relation commanditaire - sous-traitant, expert sur la question de la compétence et de la capitalisation de l'expérience n'a pas satisfait les membres de la coordination. Sans remettre en cause le professionnalisme de la structure, il est plutôt évoqué des « *difficultés de coopération* »²⁷. Dans le parcours d'accompagnement du jeune, le travail du centre de bilan de compétences a été cité comme devant commencer avant le départ pour aider le jeune à préparer son retour mais aussi pour aider l'Escale et ses partenaires à ajuster la préparation au départ. Pourtant ce moment de rencontre préalable avec le centre n'est pas « formalisé » dans le parcours type tel que présenté précédemment alors qu'il l'est pour le retour de la mobilité. Est-il considéré comme moins important et seulement agissant dans le retour à la mobilité? Quelle en est la réelle plus-value par rapport au travail de préparation et retour effectué par les référents ou le personnel de l'Escale ?

Nous en tirons la conclusion que, dans la logique partenariale et la recherche de continuité entre les acteurs, l'intervention d'un prestataire, moins « partie-prenante »²⁸, moins présent dans la construction collective de sens mais aussi dans une relation moins construite au jeune, s'extrait de la dynamique expérimentale. Au départ le fait que le « bilan de compétence » n'était pas positionné de manière efficace et pensé jusqu'au bout n'était en soi pas un problème dans une telle démarche. Par contre, la rigidité et donc faible adaptabilité de cet élément l'a empêché d'être intégré dans un parcours pleinement efficace.

□

²⁷ Cité en entretien avec le groupe de travail et repris dans le compte-rendu d'exécution de l'Escale au 30-06-2011

²⁸ à notre connaissance, pas de participation régulière aux réunions du groupe de travail mais des réunions spécifiques

4. Dynamiques et effets leviers induits par la coordination départementale

a) Les effets de la coordination : coopérations et hybridations des compétences

Autour de la coordination et des partenaires qui la composent, se sont agglomérées un ensemble de compétences permettant au projet de s'adapter à un public spécifique. Là encore, l'Escale a joué un rôle de premier plan en s'appuyant sur une partie de mission historique de Foyer de Jeunes Travailleurs : l'accompagnement des jeunes en insertion. Conscients que l'accompagnement à la mobilité internationale des « jeunes fragilisés » fait appel à des compétences spécialisées, l'Escale a su mettre au centre du dispositif MEJI la notion de compétences complémentaires entre partenaires, afin de pouvoir proposer un relais d'accompagnement pour le jeune, quel que soit son niveau d'entrée dans le parcours. Le groupe de travail rassemble ainsi :

- Par les référents missions locales : Des compétences en accueil et accompagnement de jeunes jusqu'à 26 ans aux différents niveaux de difficultés et de demandes : Emploi, formation, logement, santé, insertion,...
- Par les référents CCAS : accueil de personnes en difficulté, médiation et intervention sociale, coordination de dispositifs sociaux,...
- Par les référents CART de Poitiers (Centre d'Adaptation et de Réadaptation au Travail) : des compétences sur les publics porteurs de handicap, en lien avec l'expérience professionnelle
- Par le représentant du Conseil Général (mission Europe et mission Insertion par l'économie) : une vision distanciée sur les dispositifs européens, sur l'insertion sociale par l'économie, une connaissance du territoire et de ses problématiques socio-économiques.
- Par la représentante (conseillère municipale) de la ville de Niort : une vision politique des enjeux jeunesse et sociaux sur l'agglomération de Niort

A ces compétences internes au groupe de travail, s'ajoutent celles du prestataire choisi dans le champ du bilan de compétences pour valoriser l'expérience de mobilité du jeune et l'inscrire dans son parcours, analysé plus haut.

Nous avons pu constater qu'un nombre important de compétences diversifiées pour différents types de publics fragilisés ont été mobilisées et qu'elle se sont complétées de manière concertée.

A partir des compétences rassemblées, l'expérimentation a visé en premier lieu à consolider la capacité de l'Escale et de ses partenaires au sein de la coordination, à construire des parcours pluriels, tout en touchant des jeunes sur l'ensemble d'un territoire, pour la plupart hors-cadre scolaire ou de formation (à l'exception peut-être de certains jeunes du CART qui seraient plus présents au sein de l'institution).

En parlant de « jeunes fragilisés », la coordination a fait le choix de dépasser la problématique « jeunes peu ou pas qualifiés ». L'expérimentation cherche avant tout à

améliorer les conditions d'accessibilité et les niveaux d'adaptabilité des dispositifs de mobilité internationale à un nouveau public, qui en était exclu.

« Le meilleur référent, c'est le jeune lui même ».

C'est ainsi que l'un des référents Mission Locale résume la place du jeune dans son propre parcours. La recherche de continuité par les acteurs de la coordination dans le parcours du jeune et le regard croisé qu'ils portent sur chaque singularité des situations contribuent à construire chez le jeune la volonté de prendre en main sa mobilité et d'en faire un projet à part entière. Quelque que soient les différentes situations de mobilité vécues et les différents jeunes rencontrés, nous pouvons attester d'un niveau d'exigence important de la part des jeunes qui sont partis : Ils sont exigeants sur la manière dont ils ont été renseignés, orientés, accompagnés mais aussi critiques sur les choix qui leur ont été proposés. Ils parlent volontiers de leur mobilité comme d'une expérience sociale, ils parlent aussi des liens qu'ils ont créés ou défaits avec leurs référents, avec l'équipe de l'Escale, avec les accompagnateurs sur place. Le passage « de main en main » n'a pas été relevé par les jeunes comme un « parcours du combattant » mais plutôt comme différentes étapes dans un parcours, au cours duquel ils sont plus enclins à apprécier tel moment d'accompagnement ou tel autre. Ainsi, certains entretiens nous révèlent que la relation avec le référent mission locale qui connaît sa situation est mise en valeur parce qu'elle permet de replacer la mobilité dans son contexte, d'autres nous disent que le passage vers l'équipe de l'Escale a été d'une forte valeur ajoutée parce qu'il a pu, par exemple, lever un blocage dans la relation à son référent et permettre un changement d'interlocuteur « plus neutre ». D'autres encore apprécient beaucoup le travail du centre de bilan de compétences qui permet de mettre son expérience en perspective, ce qui démontre que même avec cet acteur du parcours, il n'y avait pas forcément de rupture.

Ce qu'il faut en conclure, c'est que la diversité des étapes du parcours, les différents interlocuteurs qui accompagnent le jeune sont perçus par les jeunes comme autant de pôles sur lesquels ils peuvent (ou non) s'appuyer. Les passages de relais se font au gré de ce que le jeune exprime comme besoin d'accompagnement. L'information circule à tout moment et c'est bien le jeune qui en est le principal détenteur. Il a l'occasion de transmettre ses besoins, ses demandes, ses apprentissages à différents interlocuteurs, dans des moments fixés dans le parcours, sans pour autant que cela ne devienne un parcours administratif obligé.

b) La production « artisanale » des mobilités

Si l'on s'en tient aux chiffres, il faut noter que l'Escale et ses partenaires sont en deçà des prévisions estimées à la rédaction initiale du dossier d'expérimentation (500 jeunes touchés, 100 départs) mais qui avait été revu à la baisse avec accord du Fonds d'expérimentation à 60 départs. D'après les chiffres définitifs de l'expérimentation précédemment cités, le réajustement alors demandé à 60 départs en mobilité, semble avoir été une option réaliste qui démontre la connaissance qu'à la coordination de ses propres limites et possibilités.

Notons cependant que bien plus de 221 jeunes ont été touchés par les différentes réunions d'information ou les rendez-vous au sein des Missions locales. Dès la lecture du dossier initial, nous comprenons que l'Escale et ses partenaires expriment leur dépendance aux

programmes européens de mobilité et au nombre de bourses accordées. Travaillant essentiellement sur les programmes Leonardo et Service Volontaire européen, l'Escale dépose au coup par coup les dossiers en fonction des demandes en mobilité et du profil du jeune. Ce mode que peut être qualifié « d'artisanal » puisqu'il consiste à construire la mobilité en fonction d'un jeune, de sa demande, de son profil, de sa capacité à être accueilli par un partenaire international (proposition et acceptation de placement). Généralement, cela se poursuit par une demande de subvention sous forme de bourse. Cette démarche, la plupart du temps, ne garantit pas l'accès à nombre de mobilités préétabli. Ce qui importe à ce stade, c'est que, à notre connaissance, tous les jeunes qui sont entrés en expérimentation jusqu'au point d'entrée dans une phase de projet de mobilité, ont pu être orientés sur un programme et une possibilité de départ. L'offre semble donc avoir été à la hauteur de la demande départementale et même régionale. Notre conclusion est que la coordination a privilégié la dimension qualitative et diversifiée en termes de types de mobilité d'un dispositif artisanal à la garantie d'un départ sur un dispositif standardisé.

Le mode « artisanal » ne signifie pas pour autant amateurisme mais bien une manière de fonctionner et de construire brique par brique chaque mobilité comme un projet singulier. En premier lieu, l'Escale dispose de ses propres ressources : elle gère une multitude de micro-projets de mobilité, actionne plusieurs dispositifs européens (Leonardo mobilité, Service Volontaire Européen dans Jeunesse en Action,...), au sein d'un réseau de partenaires européens connu et éprouvé. Elle dispose des arguments et outils qui lui permettent de promouvoir une « culture de la mobilité » : Elle maîtrise à la fois le côté politique, éducatif et technique de la mobilité européenne. En ce sens, l'Escale reste avant tout cet « opérateur de la mobilité » vers lequel les autres acteurs orientent leurs publics, mais aussi duquel partent les stimulis, les propositions, les orientations principales du projet MEJI. Avec ses partenaires et de manière coordonnée, elle maîtrise aussi l'ensemble du parcours de mobilité, elle en connaît les moindres rouages et peut agir ou réagir à tous niveaux et dans les différentes étapes. C'est ce qui est particulièrement apprécié par les acteurs que représentent, par exemple, les référents missions locales qui se tournent plus volontiers vers ce type de dispositif, dont ils sentent la souplesse et l'adaptabilité.

Si l'on oppose ici fonctionnement « artisanal » à « industriel », nous relevons plusieurs types d'effets que nous analysons en points positifs et en points de vigilance :

- **L'instauration d'une certaine « culture de la familiarité »**

Points de force :

Cette « familiarité » dans la relation entre acteurs et aux jeunes permet de démystifier la mobilité et d'en faciliter le premier accès. Elle crée les conditions pour mettre en confiance le jeune (« la famille, ça attache ! ») et permet de le considérer en tant qu'individu pris dans sa globalité, avec une approche compréhensive de ses problèmes.

Points de vigilance :

L'attachement et le fait de s'appuyer sur un mode de relations interpersonnelles au sein de la coordination et avec les jeunes s'appuie aussi sur un investissement personnel important, notamment de la part de l'équipe de l'Escale, que l'on peut questionner en termes d'efficacité et de durabilité.

Ont été notés aussi des « débordement » sur d'autres missions où des jeunes témoignaient de problèmes plus personnels ; au moment de la mobilité l'équipe de l'Escale se trouve

parfois à gérer d'autres problèmes des jeunes, qui, en confiance, se confient aux accompagnateurs. Ceci constitue le pendant de l'approche globale préconisée par les acteurs de la coordination, mais comporte un risque de glissement important si le jeune n'est pas systématiquement orienté vers des organismes/référents compétents.

- **Le sens aigu de la confiance entre partenaires**

Points de force :

Génère une co-responsabilité au sein de la coordination, qui contribue à l'imbrication entre les compétences et les rôles de chaque acteur dans le parcours du jeune accédant à la mobilité pour que, comme nous l'avons déjà évoqué, les transmissions fonctionnent. L'effort mis sur une structuration autour du groupe de travail contribue au renforcement des liens entre ses membres. Il vise à rendre le dispositif cohérent et fluide et crée également les conditions de ce glissement de compétences en mobilité ou en accompagnement, cette transmission de savoir-faire d'un acteur vers l'autre que nous avons évoquée, qui aboutit à un soutien mutuel dans l'approche des problèmes et des situations.

Sur le plan du réseau d'acteurs, l'effet recherché est que chacun se saisisse des enjeux globaux (maîtrise l'ensemble de la « chaîne de production »), pour être réactif et agir collectivement en confiance.

Cette création de liens forts entre les acteurs nous semble être également une force pour la pérennité de l'action, surtout si l'on considère que la relation était préexistante à l'expérimentation.

Ce mode par projet et par individu, articulé autour de partenariats aux liens forts est également très en phase avec une approche « européenne », transnationale que l'on retrouve dans les programmes européens d'éducation et formation tout au long de la vie.

Points de vigilance :

La coordination est un mode de formalisation mais qui reste souple, nous l'avons vu. S'appuyer sur la confiance entre les partenaires peut occulter le besoin en contractualisation. Nous avons questionné le juste équilibre entre le fonctionnel et le relationnel au sein de la coordination pour en assurer la transmission et donc la pérennité.

- **La culture des réseaux**

Points de force :

Permet la diversification des compétences en accompagnement et sur la mobilité déjà évoquées.

Permet de diversifier les publics et de répondre à différents types de « fragilités ».

Permet de s'adapter, d'évoluer, d'être perméables à de nouveaux partenaires qui deviendraient « incontournables » au fur et à mesure de la demande.

Points de vigilance :

Comment/faut-il structurer des réseaux de plus en plus larges et mouvants ?

Si elle devenait nécessaire, la formalisation peut devenir de plus en plus difficile à mettre en place.

Dans ces réseaux « entremêlés » et complexes, la coordination, la « porte d'entrée », le champ d'actions peuvent être plus difficilement identifiables et réduire la visibilité du dispositif.

- **Le sur-mesure entre offre et demande de mobilité**

Points de force :

Suscite le désir de mobilité chez les jeunes en prenant le temps d'aller informer sur les territoires, dans les structures, de manière active, parfois ludique et dynamique.

Permet de construire un parcours de mobilité adapté à chacun et de proposer une palette d'offre de mobilité diversifiée, comme évoqué précédemment.

Points de vigilance :

Questionne le seuil critique de la coordination dans sa capacité à répondre à la demande

Questionne la capacité à transmettre et surtout à généraliser un modèle peu standardisé (cf. chapitre sur la généralisation à venir)

c) L'expérimentation comme levier du développement de l'Escale

Le réseau d'acteurs qui fonctionne bien avec les effets que nous avons soulevés ci-dessus sont tout autant d'éléments susceptibles de pouvoir intéresser, affilier et inscrire plus et mieux les jeunes du territoire.

La question essentielle qui se pose en cette fin d'expérimentation et sur laquelle il faudra revenir quand nous parlerons des conditions de durabilité, c'est bien la capacité de la coordination à « ne pas être victime de son succès », c'est à dire à fournir la demande de mobilité qui est clairement exponentielle. En cela, nous constatons déjà que les moyens déployés par l'Escale (2 personnes à temps plein sur l'organisation de la mobilité + 1 personne à temps partiel), au sein d'une structure, combinés à une dépendance au nombre de bourses Leonardo ou Service Volontaire européen ne suffiront pas à faire face à une potentielle future demande. La qualité est recherchée dans ce que la coordination propose mais la qualité est aussi présente de par la dimension « raisonnable » du « marché » qu'elle a eu à gérer (300 jeunes informés, 60 mobilités). Nous avons vu que la coordination départementale a déjà élargi son territoire d'action à la région et tout nous laisse à penser que cela va continuer. Comment garder le caractère artisanal et flexible d'une mobilité construite brique par brique, jeune par jeune, projet par projet et en faire bénéficier au plus grand nombre ?

Par cette question qui a été posée notamment au moment des restitutions en novembre 2011, nous devons constater que cette expérimentation a un effet direct sur le développement de la coordination et de son acteur principal : l'Escale.

En cela, l'expérimentation n'est qu'un accélérateur du développement de l'Escale. En effet, dès le dépôt du dossier, l'Escale prévoyait déjà un développement en interne (création de poste) mais envisageait aussi le développement d'un autre projet structurel, conséquence directe ou indirecte de l'expérimentation : la création ou l'évolution vers une Maison de l'Europe à Niort.

L'un des effets est qu'une telle structure en capacité de toucher des publics diversifiés à Niort, dans les deux sèvres et en Poitou Charentes (directement ou par dissémination) est en phase de devenir une réalité. Si l'on s'en tient aux effets (d'accélérateur), il faut noter qu'il s'agit là d'un « artisanat » qui s'installe et qui « déploie boutique ». La question qui demeurera est : La Maison de l'Europe a-t-elle vocation à reprendre l'ensemble des initiatives et des approches développées par la coordination départementale, va-t-elle spécifier une modalité de travail avec les publics de jeunes fragilisés ou simplement « prendre le jeune comme il vient », en élargissant le public avec peu distinction de diplôme, niveau de qualification, zone de vie, ... ?

Une question qui nous invite à répondre à notre dernière problématique, celle de la définition du public.

d) Une définition et interprétation élargie de la catégorie « jeunes avec moins d'opportunités »

Jeunes partis en mobilité

Niveau de qualification	Effectifs	%
Niveau 5bis	13	26,0%
Niveau 5	6	12,0%
Niveau 4	16	32,0%
Niveau 3	12	24,0%
Niveau 2	3	6,0%
Total	50	100,0%

Si l'on regarde les tableaux ci-dessus, on constate que 62% des jeunes partis sont d'un niveau 4 minimum, donc avec un niveau bac au minimum. Comme nous l'avons déjà évoqué, la coordination ne s'adresse pas non plus spécifiquement à un public d'apprentis. Finalement, la seule « consigne » qui a été respectée du cahier des charges fixé par le Fonds d'expérimentation à la Jeunesse réside dans le fait que la plupart des jeunes sont suivis en mission locale et qualifiés d'un diplôme de bac +2 maximum.

Alors même que le projet compte s'adresser à un public de jeunes « fragilisés », il apparaît clairement que la catégorie même de jeunes visées est réinterprétée par le porteur de projet. Pour comprendre si et en quoi le projet reste une expérimentation à destination d'un public « exclu de la mobilité » par ailleurs, nous nous sommes intéressés à la zone de vie des jeunes. En résulte le tableau suivant :

Zone de vie	Effectifs	%
rural	31	62,0%
urbain	19	38,0%
Total	50	100,0%

Le département des Deux-Sèvres est un territoire en majorité rural, avec parfois même certains territoires définis comme « enclavés », tel la Gatine, au centre du département. En comprenant la situation géographique du département et en écoutant parler les acteurs de la coordination sur les efforts particuliers qu'il faudrait mettre sur, entre autres, ce territoire, qui semble pourtant peuplé de jeunes mais que l'on a du mal à faire accéder au dispositif, nous avons compris qu'il faudrait croiser le niveau de qualification avec d'autres critères, comme celui du territoire de vie.

Zone de vie par niveau de qualification	rural	urbain	Total

Niveau 5bis	5	8	13
Niveau 5	6		6
Niveau 4	8	8	16
Niveau 3	9	3	12
Niveau 2	3		3
Total	31	19	50

L'idée est bien de comprendre que la « fragilité » peut être ailleurs que seulement dans le niveau de qualification, et qu'un jeune rural sur un territoire enclavé plus diplômé ou qualifié est autant « en fragilité » pour accéder à la mobilité qu'un jeune urbain niortais accédant facilement « aux services » de l'Escale par exemple.

Alors finalement, à qui la coordination s'adresse-t-elle ?

Pour bien comprendre le public auquel s'adresse le projet MEJI, il faut faire un effort de déconstruction et de redéfinition : l'Escale, en tant que Foyer de Jeunes Travailleurs est historiquement ancrée dans les secteurs associatifs, de l'éducation spécialisée et l'éducation populaire, de l'insertion. Mais, son expérience importante dans le champ de la mobilité européenne se traduit aujourd'hui par une approche résolument « transnationale » des publics et des problématiques. Comme beaucoup d'acteurs qui œuvrent régulièrement dans un contexte européen, elle reprend à son compte les priorités européennes et les terminologies, liées aux programmes qui sont mobilisés (Leonardo, Programme Jeunesse en Action,...). Ainsi, la notion de JAMO (Jeune Avec Moins d'Opportunités) est une terminologie de l'Union européenne pour désigner « *les jeunes en situation de handicap et les jeunes issus d'un milieu social défavorisé ou d'une région moins dynamique que les autres* »²⁹. Une définition large, que l'Escale retraduit par la notion de « jeunes en fragilité »³⁰, qui s'est affinée au fur et à mesure de l'expérimentation.

Les acteurs du projet MEJI affirme que « l'on prend le jeune comme il vient... », c'est à dire avec ses problèmes, ses demandes, sa situation au moment où il arrive en début de « chaîne ». Peu de choses vont caractériser le fait qu'il soit « éligible » ou non à la mobilité proposée dans le cadre de MEJI. Les critères définis par un référent proposant une démarche de mobilité en réponse à un besoin identifié, seront constitutifs d'une catégorie « jeunes en fragilité ». C'est dans le dialogue et l'interprétation progressive du profil du jeune que les choix du public se font (expérimentation ou dispositif de droit commun). Ces choix (qui ne s'appuient pas sur des conditions de sélection préétablies) sont invisibles pour les bénéficiaires.

Cette vision des choses n'a pas été sans nous poser de problèmes en tant qu'évaluateurs, notamment quand il s'agissait de constituer notre base de données, mais au final, nous sommes convaincus, par le croisement des données, par les entretiens que nous avons eu avec les jeunes et les référents que l'expérimentation a produit à travers la grille de lecture « jeunes fragilisés, exclus de la mobilité par ailleurs » un public qui lui est propre et qui nous semble pertinent. Il faut d'ailleurs préciser que, en parallèle, l'Escale a continué à faire son travail initial, c'est à dire faire partir les « autres jeunes », ceux qui ont moins besoin d'accompagnement, ceux qui ne sont pas « soumis à expérimentation ».

□

²⁹ définition officiellement employée par les institutions européennes

³⁰ cf. projet initial

Au final, la coordination aura ainsi fait vivre une expérience de mobilité à des jeunes diplômés mais en recherche d'emploi, à des jeunes sans qualification mais ayant accédé en direct à l'Escale sans en passer par un référent mission locale, à des jeunes en emploi mais travailleurs handicapés, à des jeunes qualifiés mais vivant en territoire enclavé,... public qui a été pris « comme il vient » et à qui a été proposé un accompagnement individualisé.

L'un des objectifs de la coordination est de trouver les meilleurs moyens pour identifier une variété de publics « en fragilité », pour les « enrôler » dans un parcours de mobilité sans les catégoriser, pour les rendre mobiles, en s'adaptant, en construisant des parcours individualisés.

Il s'agit de voir au-delà d'une réponse formulée par les jeunes, qui peut parfois être un peu forcée ou générale, qui aide à « mettre dans les bonnes cases » : « je veux partir pour apprendre une langue », « je veux partir pour être plus employable », « je veux partir pour changer d'horizon »,...

Les jeunes interrogés par questionnaire ou au cours d'entretiens sont en grande majorité satisfaits de l'accompagnement qui leur a été proposé. Ils citent à la fois les réunions avec référents et l'Escale, les formations au départ, le tutorat sur place, l'évaluation au retour comme autant d'éléments qui ont contribué au succès de leur expérience de mobilité et la capacité à l'inscrire dans leur parcours. Là se situe une valeur ajoutée de la coordination: être suffisamment solide pour accompagner dans leur parcours de mobilité, des jeunes, dont les besoins spécifiques sont à identifier et à prendre en compte en limitant les conditions d'accès à un public prédéfini, ce qui enlève au passage de le risque de « discrimination positive ».

En conclusion de cette problématique du public, il est étonnant de remarquer que ce qui a été évoqué comme le plus grand succès de l'expérimentation, ce n'est pas d'avoir pu faire partir 4 jeunes du CART de Poitiers, porteurs de handicap mais d'avoir enfin pu intégrer le territoire de la Gatine dans le projet (à travers l'envoi de jeunes) au bout d'un an et demi, remettant la problématique des territoires ruraux au centre des enjeux.

IV. VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE GENERALISATION/ESSAIMAGE

a) Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

Le projet MEJI s'est construit dans une configuration atypique. L'Escale est au départ une structure d'hébergement de jeunes travailleurs qui s'est dotée d'un pôle Europe. Elle est le porteur de projet et l'unique opérateur de mobilité parmi des partenaires d'horizons différents. Pour autant, les composantes du projet pris en tant que telles (les métiers, les compétences, les dispositifs mobilisés) existent bien sur d'autres territoires.

Les différents partenaires de la coordination représentent pour la plupart des champs d'action fortement institutionnalisés (et donc, dans une certaine mesure, homogénéisés) :

l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Missions locales), le soutien au handicap (CART), l'action sociale (CCAS). Sont présents également les collectivités avec notamment les échelons du département et de la municipalité, représentés dans l'équipe de coordination. Le public prédéfini par le FEJ est interprété ainsi en fonction de ces acteurs.

En tant qu'opérateur de mobilités, l'Escale actionne des programmes européens (notamment « Leonardo » et « Service Volontaire Européen »), largement mobilisés par d'autres acteurs sur le territoire français. La mise en œuvre de ces dispositifs est pour autant traduite et adaptée au contexte.

L'espace et le territoire choisis par l'Escale sont donc davantage le produit d'un assemblage qui s'est opéré à travers le projet. Les acteurs en tant que tels ne présentent pas de caractère spécifique ou singulier qui viendrait caractériser le territoire d'expérimentation.

b) Caractère expérimental du projet MEJI et transférabilité

Le caractère expérimental du projet MEJI réside d'abord dans les manières de faire et plus particulièrement dans la mobilisation et la participation continue de nouveaux partenaires, compétences et publics. A travers la construction d'un parcours d'accompagnement-type, le projet opère une coopération inter-métiers avec de nombreux transferts de connaissances. Les acteurs s'approprient un commun : le sens et les enjeux de la mobilité internationale sont partagés, la technicité parfois aussi. Les spécialisations propres aux différents acteurs se décloisonnent.

La coordination a expérimenté la malléabilité d'un dispositif d'accès à la mobilité qui fonctionne grâce à une solidité des partenariats locaux et internationaux. Or, l'une des principales forces a été la dynamique, productrice sans cesse de nouvelles opportunités. Il est vrai qu'un tel processus a quelque chose d'unique et il nous semble difficile de le retracer dans l'ensemble de ses dimensions puis de le transférer.

La coordination s'est qualifiée aussi de par son approche départementale. Mettant en avant de manière prioritaire la « proximité », le pôle Europe de l'Escale a en effet profité de l'échelon départemental pour déployer une forme d'efficacité autour de cette notion, visant au passage l'implication des professionnels ainsi que celle des institutions. Il en ressort donc une démarche de coordination, voire d'hybridation des professionnalités dans l'idée de réorienter les dispositifs de mobilité vers de nouveaux publics.

Les éléments conditionnant un transfert réussi des spécificités de l'expérimentation sont donc de deux ordres :

- D'abord il y a l'échelon territorial. La **proximité géographique, au niveau départemental**, a permis la création de liens forts entre les différents acteurs.
- Aussi, ceux-ci ont **partagé une bonne connaissance des problématiques du territoire**, ce qui représente un vrai gain de temps et constitue peut-être un gage de leur pertinence.
- Enfin, rappelons que le projet MEJI n'a comporté qu'**un seul opérateur de mobilité**. Les conditions de réponse à une demande exponentielle de mobilité ne sont aujourd'hui pas réunies. Tant que l'offre de mobilité restera dépendante à la fois des possibilités de bourse

pouvant être déposées (et obtenues) à la fois par un seul opérateur auprès de la Commission Européenne, le risque de ne pas pourvoir à toutes les demandes de mobilité est grand.

Les **compétences d'animation** pratiquées par les coordinateurs de l'Escale ont été largement appréciées et centrales dans la réussite du projet. Ils ont permis de nouer de nombreux liens avec et entre les professionnels et d'ouvrir des portes inédites vers des structures peu impliquées dans les dispositifs de mobilité internationale existants. La diversité du public en témoigne. Il nous semble que pour construire des espaces inter-métiers, une animation intelligente (connaissance des métiers et des sensibilités) est indispensable.

Le pôle Europe de l'Escale a obtenu le label « Maison de l'Europe ». La démarche telle que adoptée dans le cadre de l'expérimentation est la forme d'action avérée de cette nouvelle Maison de l'Europe. C'est aussi une manière d'ouvrir à une perspective régionale en pensant une coopération avec d'autres Maisons de l'Europe, agissant département par département sous cette même forme.

*c) **Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle***

La transférabilité, dans une logique d'appropriation de proximité, est déjà envisagée par la création de la Maison de l'Europe, label qui permet à la fois de gagner en visibilité mais aussi de se positionner sur d'autres dispositifs plus larges de mobilité internationale. Ce glissement du service Europe de l'Escale indique également une sorte d'affranchissement de ses autres missions internes de Foyer de Jeunes Travailleurs (hébergement,...) et laisse présager une plus grande concentration sur les enjeux de la mobilité, avec d'autres moyens mutualisés.

Les problématiques principales et les hypothèses formulées autour du projet MEJI, appuyés par les résultats relevés au cours de l'expérimentation nous conduisent à envisager la suite du projet dans ses aspects suivants, sous forme de scénarii indépendants ou intégrés :

- La formalisation de la coordination sous sa forme actuelle et la formalisation d'une « démarche qualité » dans l'accompagnement.
- L'élargissement du territoire d'action jusqu'au niveau régional, en s'appuyant sur la Maison de l'Europe et les acteurs (départementaux et régionaux) déjà présents dans la coordination.
- La reconnaissance de la Maison de l'Europe comme opérateur régional de la mobilité pour tous les jeunes (y compris les jeunes « fragilisés »)
- La reconnaissance de la « Maison de l'Europe », comme opérateur régional de la mobilité pour tous les jeunes et comme pôle régional de compétences en mobilité internationale / de formations (programmes européens) pour jeunes et acteurs de la jeunesse et de l'insertion.

Ces scénarii présentés en réunion de restitution de l'évaluation ont tous été considérés comme des possibles.

CONCLUSION GENERALE

Dans cette expérimentation, le pôle Europe de l'Escale a créé une organisation départementale autour de la problématique de mobilité européenne des jeunes en « fragilité ». La démarche expérimentale, une action et une évaluation fonctionnant en parallèle tout au long du projet a offert l'occasion de s'interroger sur les modalités et la pertinence d'une telle organisation.

Le cadre méthodologique, les objectifs et soutien financier du FEJ ont été activés par l'Escale dans une logique de réinvestissement de l'existant, de ses savoir-faire, réseaux et appuis locaux. Ensuite, l'expérimentation a été envisagée comme une forme nouvelle d'appui territorial, structurante de son activité d'opérateur de mobilité.

Un projet à l'intersection des politiques publiques françaises et européennes

La présente expérimentation s'est située à l'intersection des politiques nationales et européennes en s'inspirant de leurs principes et logiques d'action respectifs. Cette précision nous semble important afin de saisir les tenants et aboutissants du modèle ici évalué.

L'appel à projet du FEJ s'est inspiré des principes fondateurs de l'action publique française avec une visée de démocratisation de la culture et de l'égalité des chances. L'Escale, en tant que Foyer Jeune Travailleur est imprégné de ces principes. Toutefois, en tant qu'opérateur engagé de longue date dans les programmes européens de mobilité, le pôle Europe de l'Escale témoigne également des influences des politiques propres à la Commission Européenne. Les programmes européens véhiculent en effet une forme de grammaire « totale » composée entre autres d'éléments méthodologiques, de multiples définitions des publics, d'un mode de travail partenarial, du principe de libre circulation et de valeurs telles que la citoyenneté européenne. Cette influence est d'autant plus marquante dans ce projet dans la mesure où le porteur de projet est également un opérateur de mobilité.

Des réseaux aux partenariats

Les acteurs du département présents dans le groupe de coordination sont l'illustration des réseaux locaux noués par l'Escale. Fruits des projets passés, les réseaux préexistaient à l'expérimentation, certes à des degrés de formalisation et de solidité divers. Les partenariats, eux, restaient à construire. Les résultats de la présente expérimentation valident l'opérationnalité de cette hypothèse. Les partenariats ont pris forme à travers l'espace d'échange offert par le projet et plus particulièrement dans la construction effective du parcours d'accompagnement, pierre angulaire avérée de la coopération interinstitutionnelle.

L'intelligence territoriale au service de la mobilité internationale

Sur le terrain, la traduction des politiques publiques et des réseaux préexistants en démarche de projet a pris la forme d'un croisement de compétences. Le projet MEJI a su être un lieu où étaient reliés des enjeux d'acteurs très différents. Forte de l'idée d'une proximité géographique et entre professionnels, l'Escale a fonctionné « au cas par cas », loin de toute massification de la mobilité. Nous avons parlé d'une logique artisanale au sens de grande qualité des parcours de mobilité qui nous a été rapportée. Chaque mobilité était conçue comme un micro-projet dans l'expérimentation globale : les parcours de mobilité des jeunes témoignent d'une prise en compte de leurs besoins et envies (un accompagnement

sécurisant et valorisant) mais aussi des intérêts des acteurs de l'insertion (l'inscription de la mobilité dans un parcours d'insertion/de formation identifié), du soutien au handicap (la mobilité comme un outil à l'autonomie), etc. Il en découle une problématique partagée, matérialisée par nombre de compétences spécifiques à la mobilité internationale appropriée par les acteurs locaux. La mobilité a fait ses preuves comme un outil de l'action sociale, déclinable face aux problématiques spécifiques. A travers l'adhésion continue des nouveaux acteurs au fil de l'expérimentation, le projet a eu une grande visibilité et témoigne d'une couverture territoriale quasi complète.

Passage d'un seuil et perspectives

Pour le pôle Europe de l'Escale, l'expérimentation a été une épreuve transformatrice. Porteuse d'une dynamique locale, l'Escale a dû assurer en parallèle une montée en charge du nombre de projets de mobilité. La mise en œuvre d'une structuration départementale a directement rétroagit sur son organisation en interne. Il nous semble qu'un seuil tant symbolique que fonctionnel ait bien été franchi. C'est d'abord le passage des réseaux informels à la formalisation de partenariats. C'est aussi de nouveaux modes de travail, coopératifs autour des parcours. Enfin, c'est le nombre des demandes puis de projets de mobilité à traiter.

Labellisé depuis 2011 Maison de l'Europe à vocation départementale, l'Escale a cherché à capitaliser sur l'expérience et à formaliser l'espace expérimental. C'est aussi une manière de penser le transfert du modèle à d'autres départements de la Région Poitou-Charentes et au-delà.



BIBLIOGRAPHIE

Jean-Marc Duroy, Renaud Himpens, *Rapport définitif de mission d'évaluation*, « Les Bourses de la découverte », Mars 2009

Bernard Pissarro, *Réseaux en santé et approches communautaires*, in « Vie sociale et traitements », no 81, ERES, 2004/1

Angèle Bilodeau, Claire Chamberland, Deena White, *L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat, dans le champ de la santé publique*, in « Revue canadienne d'évaluation de programme », Quebec, 2002

Bruno Latour, *Avoir ou ne pas avoir de réseau : that's the question* in Madeleine Akrich et al. (sous la direction de) in « Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon », Presses de l'Ecole des Mines, 2010

Yves Bertoncini, « Encourager la mobilité des jeunes en Europe, Orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne », Étude réalisée à la demande d'E. Besson, de J.-P. Jouyet et de V. Péresse dans la perspective de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, 2008

Bernard Enjolras, *Gouvernance verticale, gouvernance horizontale et économie sociale et solidaire : le cas des services à la personne*, in « Géographie, Economie, Société 12, géographie Economie société », Institute for social research, Oslo, 2010

Gallup Organization, *Youth on the move*, « Analytical Report », Directorate-General Education and Culture and coordinated by Directorate-General Communication, 2011

Patrick Pattegay, *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en Errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, in « Déviance et Société », Vol. 25 No 3, 2001

Vincent Kaufmann, *Mobilités et Réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?*, in « Cahiers internationaux de sociologie », P.U.F. , 2005/1

Pierre Lascoumes et Patrick, *Le Galès Introduction : L'action publique saisie par ses instruments* in « Gouverner par les instruments », Presses de Sciences Po, 2005,

Jean-Pierre Le Bourhis & Pierre Lascoumes, *Les instruments d'action publique mis en discussion théorique*, in « COLLOQUE INTERNATIONAL », Sciences Po

Dr. Claire Lobet-Maris, *Guichet unique, réalité plurielle Résultats d'une enquête européenne*, in « Gestion », Vol. 26, 2001/1

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard, 1991.

Marie Christine Bureau & Ivan Sainselieu, « L'état social mobilisateur » in *Reconfiguration de l'état social en pratique*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2011

CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001

Yannick Barthe et Dominique Linhardt, *L'expérimentation : un autre agir politique*, in « Papiers de recherche du CSI », N°013, Centre de sociologie de l'innovation, 2009



ANNEXES

- Annexes quantitatives dans document ci-joint



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

 HYPERLINK "http://www.experimentationsociale.fr"

 <http://www.experimentationsociale.fr> 